



**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER II EN *MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET
ORGANISATIONS (MEO),***

OPTION :

MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL(MSO)

A

**L'INSTITUT INTERNATIONAL D'INGENIERIE DE L'EAU ET DE
L'ENVIRONNEMENT (2IE)**

THEME

**L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
DES SORTANTS DES CENTRES
D'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE (CEBNF) :
CAS DU CEBNF DE DOURE**

Présenté par

Moussa SANKARA

Travaux dirigés par : Mamoudou DIALLO

Coordonnateur du projet ES/CEBNF

Jury d'évaluation du stage :

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM
Prénom NOM
Prénom NOM

Promotion [2014/2015]

DEDICACE

A ma mère

REMERCIEMENTS

LE PRÉSENT DOCUMENT RÉALISÉ EST LE FRUIT DE PLUSIEURS EFFORTS CONJUGUÉS DE NOMBREUSES PERSONNES QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉ. JE NE SAURAI LES CITER TOUS ICI MAIS CHACUN POURRAIT SE RECONNAÎTRE.

CEPENDANT JE VOUDRAIS FAIRE UNE MENTION SPÉCIALE À MONSIEUR DIALLO MAMOUDOU COORDONNATEUR DU PROJET ES/CEBNF QUI EN DÉPIT DE SON AGENDA TRÈS CHARGÉ A ACCEPTÉ NOUS ACCOMPAGNER DANS NOTRE ÉTUDE.

Résumé

Conscient que sans éducation il ne peut avoir aucun développement, une conférence mondiale sur l'éducation s'est tenue à Jomtien en 1990 pour promouvoir l'Education Pour Tous (EPT). A cette conférence des recommandations ont été faites ; il s'agissait entre autres :

- D'universaliser l'accès à l'éducation et promouvoir l'équité.
- De mettre l'accent sur les apprentissages
- D'élargir les moyens et les champs d'éducation fondamentale.
- D'améliorer le contexte d'apprentissage.

Le Burkina Faso adhérant à ces recommandations a mis en place des innovations dans le cadre de l'Education Non Formelle(ENF). Une de ces innovations éducatives est la création en 1995 des Ecoles Satellites/ Centres d'Education de Base Non Formelle (ES/CEBNF).

L'objectif de ES/CEBNF est de récupérer les enfants et adolescents de neuf (09) à seize (16) ans non scolarisés ou déscolarisés précocement pour non seulement leur fournir une éducation fondamentale mais aussi les outiller dans l'apprentissage d'un métier afin qu'ils puissent réussir leur insertion socioprofessionnelle.

Vingt (20) ans après la mise en œuvre des ES/CEBNF il ressort qu'ils sont nombreux les formés des CEBNF qui peinent sérieusement à s'auto employer ou à se faire embaucher, non pas parce que la formation n'est pas de qualité mais c'est plutôt que les élèves ne bénéficient d'aucune mesure d'accompagnement pour mettre en œuvre leur projet d'insertion.

Il est donc impérieux de trouver des voies et moyens pour assurer l'accompagnement des sortants des centres afin qu'ils puissent s'installer car c'est en cela que les ES/CEBNF auraient atteint les objectifs assignés.

Mots clés :

Education : L'éducation selon le Larousse de poche, est l'action, la manière d'éduquer, elle est une formation aux usages, aux bonnes manières.

Etymologiquement, éduquer consiste soit :

- A faire sortir l'enfant de son état premier
- A faire de lui (à actualiser) ce qu'il possède virtuellement.

Selon A. Page, il s'agit « *d'une formation sur les enfants et les adolescents, mais aussi sur les adultes et qui aboutit à l'acquisition des habiletés intellectuelles ou manuelles et au développement des qualités physiques et morales.* »

En somme, on pourrait dire que c'est l'action d'exercer et de développer toutes les potentialités humaines tout en les unifiant pour réaliser une dynamique au service du bien.

Education fondamentale : Il s'agit du premier niveau d'instruction ou niveau de base pouvant servir d'assise à des apprentissages plus poussés. Elle comprend l'éducation de la petite enfance, l'éducation primaire et l'alphabétisation.

Education non formelle : Au Burkina Faso, la loi d'orientation sur l'éducation dispose en son article 2 que l'éducation Non formelle (ENF) concerne « *toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré* »

Apprentissage d'un métier : Se réfère aux compétences, attitudes, valeurs et connaissances effectives d'un métier acquises par l'apprenant à même de faire de lui un professionnel dans la matière.

Insertion socioprofessionnelle : C'est la manière de s'insérer professionnellement, de faire partie d'un groupe, d'une société grâce à un métier qu'on exerce. Les apprenants du CEBNF sont préparés pour s'insérer dans la communauté dans laquelle ils vivent. C'est pourquoi dans le centre l'accent est mis sur les activités du milieu afin de permettre aux sortants de pouvoir accomplir lesdites activités avec professionnalisme.

Abstract

Aware that without education there can be no development, a world conference on education held in Jomtien in 1990 to promote education for all. A conference recommendations were made, it is among other others:

- To universalize access to education and promoting equity
- To focus on learning
- Broadening the means clustering and fields of basic education.
- Improve the learning environment.

The Burkina Faso adhering to these recommendations in the context of non-formal education one such educational innovation is satellites schools/ non formal basic education centers (ES/CEBNF) established in 1995.

ES/CEBNF is to get children and adolescents 9 to 15 years of school early or disconnected for not only provide the basic education but also equip them in learning a trade so they can succeed their professional integration.

20 years after the implementation of ES/CEBNF it appears that the old trained CEBNF has seriously struggling self-employed or not get hired as training is not quality but that students enjoy in any accompanying measure to begin at the end of the training.

It is therefore imperative to find ways and means to ensure the support of outgoing CEBNF so they can settle down because it is in this that the project could have achieved the objectives it has set itself.

LISTE DES ABRÉVIATIONS.

AME : Association des Mères Educatrices

AN : Assemblée Nationale

CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique

CAST : Compte d'Affectation Spécial du Trésor

C.CEB : Chef de Circonscription d'Education de Base

CEB : Circonscription d'Education de Base

CEBNF : Centre d'Education de Base Non Formelle

CEP : Certificat d'Etude Primaire

CFJA : Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs

CM2 : Cours Moyen 2^e année

CM1 : Cours Moyen 1^e année

CE2 : Cours Elémentaire 2^e année

CE1 : cours Elémentaire 1^e année

COGES : Comité de Gestion

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage

CPAF : Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

DGAENF : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

DPENA : Direction Provinciale de l'Education Nationale

ENF : Education Non Formelle

EPT : Education Pour Tous

ES/CEBNF : Ecole Satellite et Centre d'Education de Base Non Formelle

FAIJ : Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

IC : Instituteur Certifié

MENA : Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

OFRA : Organisation Faitière Régionale d'Artisanat

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDDEB : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

TBP : Tableau de Bord Prospectif

TBS : Taux Brute de Scolarisation

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

UNESCO : Organisation Internationale pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

SOMMAIRE

DEDICACE	i
Remerciement.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vi
SOMMAIRE	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xi
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE DU PROBLEME	3
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE	4
I- Constats.....	4
II- Justifications.....	4
III-Objectifs de recherche.....	5
IV- Hypothèses.....	5
CHAPITRE II : CONCEPTS DE BASE ET ÉTAT DES LIEUX.....	6
I- Elucidation conceptuelle.....	6
II- Historique, contexte et justificatif de la création des CEBNF au Burkina.....	9
DEUXIEME PARTIE : APPROCHE PRATIQUE DU PROBLEME:.....	13
CHAPITRE I : MATÉRIELS ET MÉTHODES	14
I- Description du public cible.....	16
II- L'échantillonnage.....	17
III- Les instruments de collettes des données.....	18
IV- Validation des instruments	19
V- Le mode d'administration des outils	20
VI- Difficultés.....	20
CHAPITRE II : LES RÉSULTATS	21
I- : De l'identification de l'enquêté(e)	21
II- : Questionnaire de l'enquête :.....	23

CHAPITRE III: DISCUSSION ET ANALYSE.....	29
I- Analyse des données relatives aux sortants.....	29
II- Analyse des curricula et de la qualité de la formation.....	30
III- Analyse des problèmes que vivent les formateurs.	30
Conclusion et recommandations	36
Bibliographie :.....	I
Annexes.....	III

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** : Les formés aux différents métiers dans tous les CEBNF de 2008 à 2014
- Tableau 2** : Effectif du CEBNF Douré pour l'année scolaire 2014-2015
- Tableau 3** : Tableau récapitulatif des promotions sorties du centre de Douré
- Tableau 4** : Tableau synthèse de la population concernée par l'enquête
- Tableau 5** : De l'état de recouvrement des questionnaires
- Tableau 6** : De l'âge des sortants enquêtés du centre
- Tableau 7** : Du niveau d'étude des enquêtés à leur rentrée au centre
- Tableau 8** : Répartition de tous les formés enquêtés du centre par filière et par sexe.
- Tableau 9** : Situation professionnelle actuelle des 8 mécaniciens enquêtés
- Tableau 10** : Situation professionnelle actuelle des couturiers enquêtés
- Tableau 11** : Synthèse de la situation professionnelle actuelle de tous les enquêtés du centre
- Tableau 12** : Tableau récapitulatif de la durée du stage en atelier.
- Tableau 13** : Effectif des élèves du centre de Douré les 4 dernières années scolaires.
- Tableau 14** : Tableau récapitulatif des effectifs du personnel formateur
- Tableau 15** : Tableau de Bord Prospectif (TBP) ou Balanced scorecard pour le financement de l'insertion
- Tableau 16** : TBP ou Balanced scorecard pour le placement des sortants en stage
- Tableau 17** : TBP ou Balanced scorecard pour une stratégie d'insertion des CEBNF
- Tableau 18**: Tableau synoptique de planification des actions et des sources de financement

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des effectifs de tous les CEBNF de 2010 à 2015

Figure 2 : Répartition des formés du centre de Douré dans les 2 filières

Figure 3 : Représentation graphique de l'âge des sortants du centre de Douré

Figure 4 : graphique représentant le niveau d'étude des formés enquêtés

Figure 5 : Graphique des formés par filière et par sexe du centre.

Figure 6 : Graphique représentatif de la durée de la formation au centre de Douré

Figure 7 : Situation professionnelle actuelle des 8 mécaniciens enquêtés

Figure 8 : Situation professionnelle actuelle des enquêtés en couture

Figure 9 : Synthèse de la situation actuelle de tous les formés enquêtés du centre

Figure 10 : Graphique représentant l'évolution des effectifs des élèves du centre de Douré de 2011 à 2015

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est classé parmi les pays en voie de développement et au nombre des maux qui entravent son développement se trouve en bonne place l'analphabétisme de sa population.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2006, le taux d'alphabétisation était encore bas, **26,7%**. Le Ministère de l'Education Nationale(MENA) donne les statistiques suivantes pour l'année 2014-2015 :

- Au niveau du préscolaire, environ 4% des enfants y sont scolarisés.
- Au niveau primaire, des progrès énormes en termes d'accès ont été enregistrés. Le Taux Brute de Scolarisation(TBS) au niveau national est passé de 43,4 % à 79,6.
- Au niveau du post primaire général, le système s'est développé moins lentement que le primaire. Le TBS à ce niveau était en 2011 de 34,9%.
- Au niveau de l'Education Non Formelle (ENF), le taux national d'alphabétisation se situait en **2007 à 28,3%** alors que la moyenne en Afrique Subsaharienne de la même année était de **61%¹**.

L'écart est abyssal alors que l'UNESCO estime qu'en dessous de **40%** de taux d'alphabétisation, le développement économique d'un pays n'est pas possible. C'est dans ce contexte qu'apparaît toute l'urgence de monter des programmes appropriés enfin d'accélérer une offre éducative non formelle, acceptable, accessible, adaptée et dotée de ressources adéquates en faveur des adolescents et adultes qui n'ont pas accès au système éducatif de base formelle.

Dans cette optique, et suite à la conférence de Jomtien² en 1990, le Burkina avec l'appui de l'UNICEF a initié un projet dénommé Ecole Satellite/ Centre d'Education de Base Non Formelle (ES/CEBNF) en 1995. La mission des ES/CEBNF est de permettre aux non scolarisés et aux déscolarisés dont l'âge est au-delà de l'âge légal d'accès au système formel (9 à 15 ans) de bénéficier d'un minimum éducatif recommandé par Jomtien enfin de faciliter l'insertion dans leur milieu de vie.

1- Source : Plan d'action triennal d'alphabétisation du Burkina. P 6 – 7

2- Jomtien : ville Thaïlandaise qui a abrité la conférence mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT) en Mars 1990

Si l'effectivité des CEBNF est une réalité de nos jours, il reste cependant à s'interroger sur l'efficacité externe¹ des formés des centres. Il ressort d'une enquête réalisée en 2013 par le projet ES/CEBNF que seulement **33%** des formés sont installés pour leur propre compte ou sont employés dans un atelier. Ce taux d'insertion est faible au regard non seulement du nombre important des formés de ces structures mais aussi de la pertinence de l'innovation reconnue par tous les acteurs et partenaires.

Il est alors impérieux de dégager des perspectives pour augmenter le potentiel d'employabilité des sortants des CEBNF afin de permettre au projet d'atteindre les objectifs escomptés. C'est dans cette dynamique que notre étude s'est intéressée au sujet.

L'objectif général poursuivi dans cette étude est de proposer des pistes de solution en vue d'augmenter le potentiel d'employabilité des sortants des CEBNF.

Dans notre démarche d'investigation, nous avons circonscrit notre étude au CEBNF de Douré dans la province du Passoré pour des raisons de moyens financiers et dans le but d'être plus probant. Quant à la stratégie adoptée pour mener l'étude, nous avons procédé par des enquêtes et des entretiens avec les différents acteurs et partenaires du centre de Douré et enfin analysé les données recueillies.

Pour finir, l'organisation générale du travail s'articule en deux (2) grandes parties qui sont l'approche conceptuelle du problème et l'approche pratique.

1- Inefficacité externe : désigne la rentabilité sociale de la formation. Elle est appréciée par le nombre de diplômés qui parviennent effectivement à s'insérer dans le tissu économique.

PREMIERE PARTIE :
APPROCHE THEORIQUE DU
PROBLEME

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE.

Il est fait de constats, de justifications, des objectifs de l'étude et des hypothèses.

I- Constats

Le gouvernement du Burina Faso, en application des recommandations issues des états généraux sur l'éducation en Septembre 1994 a pris l'engagement de créer les Centre d'Education Base Non formelle (CEBNF). C'est ainsi que les CEBNF ont vu le jour en 1995 avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Les CEBNF ont produit au niveau des communautés un vif intérêt et de l'engouement.

Cependant force est de reconnaître que depuis la mise en œuvre de la formation aux métiers, les sortants sont confrontés à un problème d'employabilité. A titre d'exemple une enquête diligentée par le projet CEBNF sur le plan national en 2013 révèle que sur **1751 formés**, seulement **33%** de ces diplômés ont pu entreprendre ou se faire embaucher dans des ateliers. Le constat est peu reluisant. Les objectifs escomptés sont loin d'être atteints en dépit des moyens financiers, techniques et humains injectés dans le projet.

II- Justification

C'est dans ce contexte marqué par le faible taux d'insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF eu égard aux moyens investis dans le projet que nous avons jugé utile de nous y intéresser. D'autant plus que de nos jours tous les acteurs de l'éducation reconnaissent la pertinence de cette innovation et s'accordent à lui donner une place de choix dans la nouvelle vision des réformes du système éducatif en cours dans le cadre du continuum. Il est ainsi urgent de mettre en chantier des actions vigoureuses, en vue de solutionner cette problématique de l'employabilité qui constitue le problème névralgique des CEBNF.

L'obligation faite à tout étudiant des 2^{ie} en master de produire un mémoire professionnel de fin de formation nous offre l'opportunité d'investiguer sur cette problématique.

III- Objectifs de la recherche.

1- Objectif général

Notre étude a pour objectif général de proposer des pistes de solution en vue d'augmenter le potentiel d'employabilité des sortants des CEBNF.

2- Objectifs spécifiques

Spécifiquement il s'agit de :

- Dégager l'importance du CEBNF de Doure dans la commune de Yako.
- Faire l'état des lieux des sortants du CEBNF de Douré.
- Identifier les obstacles liés à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en fin de formation dans les CEBNF.
- Proposer des stratégies pour une intégration socioprofessionnelle des sortants du CEBNF.

IV- Hypothèses

1- Hypothèses principales

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF sont dues d'une part à l'absence des mesures d'accompagnement pour l'installation et d'autres part à l'inexistence des structures d'embauche à l'issue de la formation.

2- Hypothèses secondaires

- Le non arrimage de l'offre de formation au besoin du marché
- Le manque d'expérience des sortants du CEBNF

CHAPITRE II : CONCEPTS DE BASE ET ÉTAT DES LIEUX

I- **Elucidation conceptuelle :**

Avant de donner un aperçu sur le concept « Centre d'Education de Base Non Formelle » nous avons jugé utile qu'une clarification conceptuelle serait nécessaire pour une meilleure appropriation du contenu de notre document.

1- Les différentes perceptions de l'éducation

Selon le temps, les lieux et les auteurs, les conceptions varient.

L'éducation selon le Larousse de poche, est l'action, la manière d'éduquer, elle est une formation aux usages, aux bonnes manières.

Étymologiquement, éduquer consiste soit :

- A faire sortir l'enfant de son état premier
- A faire de lui (à actualiser) ce qu'il possède virtuellement.

Selon LEIF, dans une vision philosophique, il définit l'éducation comme « *la mise en œuvre des moyens propres à développer physiquement, affectivement, intellectuellement, socialement, et moralement un enfant, un adolescent, par l'exploitation, l'orientation et la valorisation des ressources de son être*¹ »

Pour E. DURKHEIM, un des pères fondateurs de la sociologie moderne (1858-1917), l'éducation est « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* ».

En somme, on pourrait dire que l'éducation est une action (délibérée ou diffuse) exercée par les hommes sur d'autres hommes dans le but de favoriser l'éclosion et l'épanouissement de leurs tendances innées propres à assurer le bonheur individuel et collectif. Il s'agit également de réprimer les tendances nuisibles à la réalisation du bien-être de l'humanité.

1- Leif : Philosophie de l'éducation tome 2

a- Education de base.

L'éducation de base est un droit universel. C'est elle qui confère aux personnes le statut d'être humain. C'est ainsi qu'un minimum éducatif dit de base doit être dispensé à chaque citoyen de la terre en vue de le rendre utile à lui-même et aux autres. Cette éducation de base doit être bien sûr en rapport avec les relations humaines, l'hygiène, le patriotisme, la santé mais aussi et surtout conférer des capacités de transformation du milieu de vie, donc de production et de gestion de l'environnement.

La conférence sur l'Education Pour Tous (EPT), tenue à Jomtien en 1990, définit l'éducation de base comme celle qui fait acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un niveau de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celui-ci¹.

Le Burkina Faso, en plus de cette définition reprise dans la loi d'orientation de l'éducation en son article 2 ajoute ceci : « *Elle (l'éducation de base) comprend l'éducation de la petite enfance, l'enseignement de base, et l'éducation non formelle* ».

b- L'éducation formelle

Selon la loi d'orientation, l'éducation formelle est l'ensemble des activités éducatives se déroulant dans un cadre scolaire, universitaire ou de formation professionnelle.

c- L'éducation informelle

L'éducation informelle est celle qui s'acquiert de façon fortuite dans la rue. Avec l'essor des médias, elle connaît de nos jours un développement exponentiel qui fait qu'elle veut ravir la vedette l'éducation formelle.

La loi d'orientation de l'éducation en vigueur au Burkina Faso la définit comme « *toute forme d'éducation non structurée concourant à la formation de l'individu et à son insertion sociale* ».

1- Conférence de la CONFEMEN, Dakar 1995. P 21

S'il est difficile, voire impossible de dresser des statistiques pour l'éducation informelle, on peut néanmoins citer les instruments et canaux d'information, et de communication qui la véhiculent. Il s'agit de : la radio, la télévision, les journaux, les affiches, le cinéma, le théâtre, la musique, les contes, les conférences, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), etc.

L'éducation informelle joue avec les autres formes d'éducation un rôle de compensation, de complémentarité ou hélas de contre poids.

d- L'éducation non formelle

L'expérience de l'éducation non formelle au Burkina Faso est relativement vieille. Elle a connu ses premières initiatives dans la période coloniale où les besoins d'évangélisation en langues nationales ont conduit les missionnaires catholiques à implanter les premières écoles de catéchisme à Koupela en 1900.

Au Burkina Faso, la loi d'orientation sur l'éducation dispose en son article 2 que l'éducation Non formelle (ENF) concerne « *toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré* »¹

En somme, l'éducation non formelle constitue un élargissement de l'éducation fondamentale visant à apporter une réponse effective et pratique aux besoins éducatifs du public spécifique dans tout le pays et ce, en dehors de l'école classique, et en respectant les rythmes ainsi que les conditions des apprenants.

L'éducation de base non formelle est dispensée dans :

- Les « bissongo » du préscolaire non formels ouverts aux enfants de trois (3) à six (6) ans.
- Les Centres d'Education de Base Non Formelle(CEBNF) pour les jeunes de neuf (9) à seize (16) ans.
- Les Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) qui accueillent les jeunes de seize (16) à dix-huit (18) ans.
- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) pour des citoyens de seize (16) ans et plus.

1- Loi d'orientation l'éducation, chapitre I, article 2

2- Insertion

Le dictionnaire français définit l'insertion comme un processus visant à permettre aux catégories défavorisées de la population de s'intégrer ou de se réintégrer à la vie sociale ou professionnelle. C'est le fait d'entrer et de trouver sa place dans un ensemble, un groupe ou un milieu.

a- L'insertion dans un milieu.

Il apparaît qu'une des finalités premières de l'éducation de base est bien l'insertion de l'élève dans son milieu. Afin de favoriser cette insertion, il convient de tenir compte de l'environnement physique, biologique, social, culturel, économique, politique, tant sur le plan local que mondial.

Outre l'acquisition des connaissances théoriques, des techniques nécessaires et de la capacité d'établir des rapports interpersonnels, l'individu doit développer de bonnes habitudes de travail, une certaine souplesse, un esprit d'initiative, des habiletés de résolution de problèmes et le sens de la dignité du travail¹

b- L'insertion socioprofessionnelle.

C'est la manière de s'insérer professionnellement, de faire partie d'un groupe, d'une société grâce à un métier qu'on exerce. Les apprenants du CEBNF sont préparés pour s'insérer dans la communauté dans laquelle ils vivent. C'est pourquoi dans le centre on met l'accent sur les activités du milieu afin de permettre aux sortants de pouvoir accomplir lesdites activités avec professionnalisme.

En un mot s'insérer, c'est intégrer un élément dans un autre dispositif bien organisé.

II- Historique, contexte et justification de la création des CEBNF au Burkina Faso.

1- Historique.

Le système éducatif burkinabè connaît un essoufflement accentué par le fort taux de croissance démographique. Cet essoufflement se traduit par :

- L'incapacité du système à absorber tous les enfants d'âge scolarisable ;
- Une inefficacité externe (déscolarisation) ;

- Le désintérêt de la population vis-à-vis de l'école.

Ce tableau social peu reluisant constitue un handicap sérieux au développement, vu que nul développement n'est possible sans éducation.

Ainsi considérée comme axe fondamental du cadre de lutte contre la pauvreté, l'éducation se trouve dès lors au centre des débats. Ainsi les séminaires succèdent aux colloques et aux conférences pour dégager des voies et moyens pour une meilleure offre éducative.

Il en est ainsi du colloque national sur l'éducation tenu le 5 Juin 1993 qui a recommandé entre autres « *de trouver une formule souple et de l'appliquer en faveur des enfants non scolarisés de 9 à 15 pour leur permettre d'accéder à une éducation de base de qualité correspondant à leurs besoins spécifiques et offrir la possibilité aux meilleurs d'entre eux d'intégrer le système d'enseignement formel*¹ .»

Lors de ce colloque tous les discours étaient marqués du sceau de l'imminence et de l'impératif des décisions à prendre en faveur des enfants déscolarisés précocement et non scolarisés.

C'est ainsi que le représentant de l'UNICEF, dans son discours, trace les sillons à travers ce qui suit: « *Il s'agira, pour vos techniciens spécialistes des questions éducatives de s'appuyer sur le potentiel innovateur disponible pour aménager et articuler au mieux, en fonction des objectifs, tant de l'enseignement primaire formel que du primaire non formel, de nouveaux réseaux éducatifs qui favorisent à côté de la transmission de compétences d'alphabétisation et de calcul, l'appropriation d'un curriculum adéquat qui rendront les enfants heureux, feront d'eux des membres critiques et utiles de leur société et leur permettront d'améliorer durablement leurs contacts sociaux dans leur environnement de vie et de travail* ».

Au terme de deux (2) jours de réflexion autour de ces deux approches alternatives, et animés par la conviction que les résultats de leurs travaux pourraient sortir des milliers d'enfants des ornières de l'ignorance en les rapprochant du savoir, les participants à cet atelier ont effectivement conclu à la faisabilité des écoles satellites et de Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) au Burkina

1- Rapport de synthèse des travaux du colloque national sur l'éducation, 5 Juin 1993 P.35

C'est ainsi qu'en Octobre 1995, des CEBNF au nombre de 28 naissent dans huit (8) provinces qui sont : la Comoé, le Gourma, le Kadiogo, le Sanguié, le Namentenga, le Poni, le Sanmatenga et le Soum. Le lancement officiel a eu lieu le 9 Décembre 1995 à Réo dans la province du Sanguié avec l'appui de l'UNICEF.

2- Présentation des CEBNF

Les CEBNF sont des structures d'éducation et de formation ouvertes aux adolescentes et adolescents de 9 à 16ans. Ils ont pour mission d'assurer un minimum éducatif à ces adolescents dans l'optique de faciliter leur insertion socioprofessionnelle conformément à l'esprit de la conférence de Jomtien (1990), des états généraux sur l'éducation (1994) et des conclusions de la conférence de Dakar sur l'EPT (2000). Ils font partie du 6^e engagement national dont le lancement est intervenu le 2 Juin 1994.

Les CEBNF se veulent un facteur catalytique et d'impulsion pour le développement d'une véritable politique éducative non formelle des jeunes. Ils sont pilotés par un projet dénommé projet ES/CEBNF qui travaille sur deux axes :

- L'axe du formel orienté vers les écoles satellite ;
- L'axe du non formel orienté sur les CEBNF. S'agissant spécifiquement de cet axe du non formel le projet ES/CEBNF prévoyait dès le départ trois (3) composantes :
 - ✓ Une composante apprentissages instrumentaux où il s'agit d'initier les jeunes à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul en langues nationales puis en français suivant un bilinguisme de transfert ;
 - ✓ Une composante dite « tronc commun » où les connaissances pratiques liées aux sciences de la vie et de la terre, à l'histoire locale, aux thématiques transversales relatives au civisme, à la prise en compte du genre, aux droits humains etc. sont dispensées ;
 - ✓ Enfin une composante d'initiation aux métiers où une dizaine de métiers artisanaux et agro pastoraux sont retenus et font l'objet de formation.

La philosophie de base qui sous-tend le projet est l'intégration de l'école au milieu et la satisfaction des besoins des populations en éducation de base avec la participation communautaire.

Parmi les principes de base du projet, nous retenons :

- la participation communautaire
- la valorisation des ressources disponibles du milieu

Le projet ES/CEBNF est placé sous la tutelle du MENA ; elle bénéficie du soutien de des partenaires comme l'UNICEF et la République de Chine Taiwan et est dirigée par un coordonnateur nommé par arrêté du ministre de l'éducation.

Figure 1 : Evolution des effectifs des CEBNF de 2010 à 2015¹

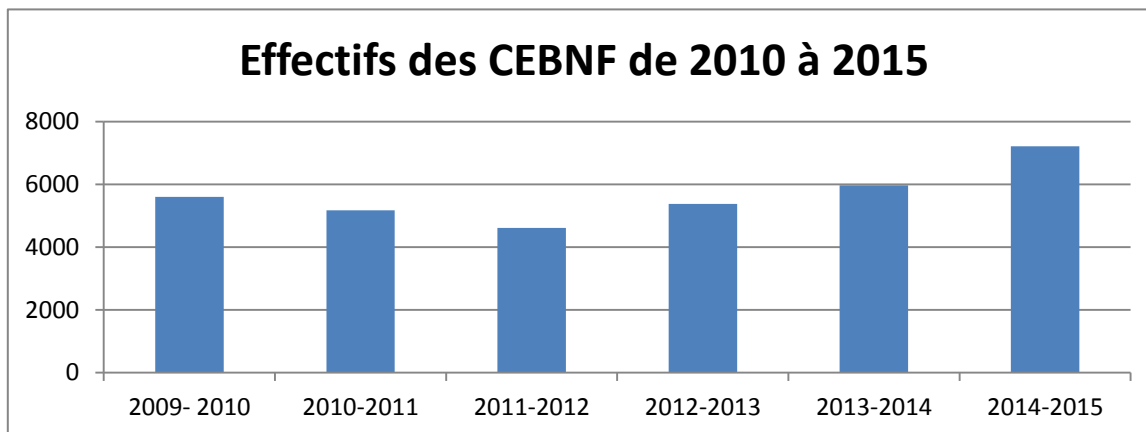


Tableau N°1: les formés aux métiers des CEBNF

Métier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total/métier
Couture	63	70	03	188	129	168	154	775
Génie civil	13	00	10	11	26	11	30	101
Construction métallique	20	00	17	34	36	44	16	167
Menuiserie bois	11	00	11	07	30	22	37	118
Mécanique	94	04	00	76	145	93	161	573
Coiffure	00	00	00	00	00	00	8	8
Plomberie	00	00	00	00	00	00	9	9
Total/année	201	74	41	316	366	338	415	1751

1- source : communication du coordonnateur du projet ES/CEBNF lors de l'atelier de Koudougou

DEUXIEME PARTIE :

APPROCHE PRATIQUE DU PROBLEME

CHAPITRE I : MATÉRIELS ET MÉTHODES

Il convient ici de procéder à une présentation succincte du cadre et de la démarche méthodologique qui ont servi de base à la réalisation de l'étude avant l'analyse des données recueillies.

A- Le champ d'étude

Pour une telle recherche, il aurait fallu s'intéresser à un univers d'enquête plus vaste en prenant en compte une diversité de zones géographiques et en incluant tous les groupes de métier. Mais pour des contraintes de moyens, de temps et d'efficacité, il nous est paru plus réaliste de circonscrire notre recherche au centre de Douré que nous connaissons mieux.

Pour ce faire nous avons jugé utile de présenter la province du Passoré, la Circonscription d'Education de Base de Yako II dont relève le CEBNF et le CEBNF de Douré lui-même qui ont constitué notre plateau de recherche.

I- Présentation sommaire de la province du Passoré

La province du Passoré est l'une des quatre (4) provinces que compte la région du Nord. Son chef-lieu Yako est à 109 km de Ouagadougou et à 74 km de Ouahigouya chef-lieu de la région. La province compte 11 circonscriptions d'éducation de base (CEB) dont celle de Yako II. On y dénombre 358 écoles dont 45 écoles non formelles. Parmi les écoles non formelles il y a 2 CEBNF et 4 écoles satellites. Pour cette année scolaire 2014-2015 la population scolaire dans la province s'élève à 17267 élèves soit 9111 garçons et 8156 filles.

II- Présentation de Circonscription d'Education de Base de Yako II

La CEB de Yako II a été créée en Octobre 2003. Elle compte 32 écoles publiques dont un (1) CEBNF. La population scolaire dans cette CEB est de 8941 élèves dont 4580 garçons et 4361 filles.

III- Présentation du CEBNF de Douré.

Le CEBNF de Douré a ouvert ses portes le 15 Septembre 2009. Depuis son ouverture le centre forme dans 2 métiers qui sont la coupe couture et la mécanique moto. Il a mis sur le marché deux (2) promotions en mécanique respectivement en 2012 et 2013 avec un effectif total 19 dont 13 pour la première promotion et 6 pour la deuxième. Il faut noter

que tous les sortants en mécanique sont exclusivement des garçons. Quant aux sortants de la coupe couture, ils constituent la première promotion de cette filière sortie en 2013. Cette promotion compte onze (11) sortants dont quatre (04) garçons et sept (07) filles.

Cette année scolaire 2014-2015 le CEBNF compte un effectif total de quarante-trois (43) élèves soit quinze (15) garçons et vingt-huit (28) filles.

Pour ce qui est des formateurs et animateurs le centre compte cette année deux (2) animateurs qui sont des enseignants des écoles formelles dont un (1) est le directeur du centre et 3 formateurs dont un (1) en mécanique moto et deux (2) en coupe couture.

Tableau N° 2: Effectifs de CEBNF Douré pour l'année 2014-2015

Niveau	Garçons	Filles	Total
Cycle de base	07	11	18
Coupe couture 2 ^e année	1	10	11
Coupe couture 3 ^e année	1	7	8
Mécanique	06	00	06
Total	15	28	43

B- Méthodes et matériels utilisés.

Pour mieux aborder les aspects pratiques de notre étude, la mise en place d'un dispositif méthodologique s'avère nécessaire. C'est ainsi que nous avons eu pour ligne de conduite les étapes suivantes :

- La recherche documentaire.

Il s'agissait pour nous de procéder d'abord à une recherche documentaire à même de nous conforter dans le choix du thème.

- Les enquêtes et les entretiens sur le terrain.

Une collecte de données sur le terrain s'est avérée nécessaire avec les acteurs et partenaires du centre.

I- Description du public cible

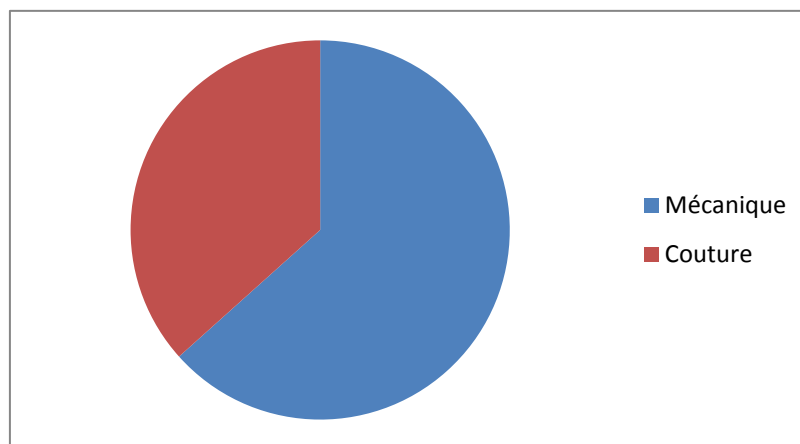
1- Les anciens apprenants du CEBNF de Douré

Les anciens élèves constituent la raison même de notre étude. A travers un questionnaire, nous avons pu mesurer la qualité de leur formation et surtout l'état de leur insertion socioprofessionnelle. Ce groupe est constitué de mécaniciens moto, de couturières et de couturiers.

Tableau N° 3: La récapitulation des promotions sorties

Filières	Mécanique			Coupe couture		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 ^{ère} promotion	13	00	13	04	07	11
2 ^e promotion	06	00	06	00	00	00
Total	19	00	19	04	07	11

Figure 1 : Répartitions des anciens apprenants dans les 2 filières



2- Le directeur du CEBNF

En tant que premier responsable du centre nous avons jugé utile de lui soumettre une fiche d'enquête pour cerner sa vision du centre et les solutions qu'il pense adéquates pour la résolution des problèmes de gestion et d'insertion des sortants.

3- Les formateurs et animateurs des CEBNF

Ce sont les encadreurs de proximité à même de partager les difficultés liées à la formation voire à l'insertion socioprofessionnelle.

4- Les personnes ressources

Ce groupe est constitué des membres du Comité de Gestion(COGES) et de l'Association des Mères Educatrices (AME). L'objectif qui nous a conduit vers ce groupe est de savoir si des initiatives sont prises à leur niveau pour aider à juguler les problèmes que connaît le centre.

5- Responsables d'entreprise de la place.

Il nous est paru utile de rencontrer quelques responsables d'entreprises exerçant dans le domaine de la mécanique et de la couture pour requérir leurs opinions sur les possibilités d'insertion des sortants du CEBNF.

II- L'échantillonnage

1- Les sortants

Notre préoccupation est une mise en évidence des difficultés d'insertion socioprofessionnelle auxquelles les sortants des CEBNF seraient confrontés. Pour cela, nous nous sommes intéressés au groupe d'apprenants ayant terminé avec satisfaction leur formation et ayant été reçu à l'examen du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). (cf tableau récapitulatif des promotions sorties). Pour un effectif total de trente (30) formés nous avons jugé qu'un échantillon de quinze (15) c'est-à-dire la moitié du public cible serait représentatif. Ainsi nous avons travaillé avec les 15 dont 9 garçons et 6 filles.

2- Formateurs et animateurs.

Au nombre de cinq (5), ils ont tous été approchés pour les besoins de notre étude. Les formateurs sont les techniciens des différents corps de métier chargé de la formation professionnelle des jeunes. Quant aux animateurs ce sont des enseignants des écoles classiques qui se trouvent au niveau des cycles de base avec pour mission de faire acquérir des notions élémentaires en français et en mathématique aux apprenants.

3- Membre du COGES et AME

Au niveau de ces personnes ressources nous avons pu échanger avec les présidents de chacune de ces associations.

4- Les responsables d'entreprise

Nous nous sommes entretenus avec trois (3) responsables d'entreprise de la localité qui actuellement ont reçu des anciens élèves du CEBNF pour le stage pratique. Il s'agit de deux (2) mécaniciens et d'un(1) couturier.

III- Les instruments de collecte des données.

Pour la cueillette des données, nous avons eu recours à deux sortes d'outils :

- les questionnaires d'enquête au nombre de deux (2) ;
- les guides d'entretien au nombre de trois (3)

1- Les questionnaires d'enquête

a- Questionnaires d'enquête adressés aux sortants des CEBNF

Il comporte une partie identification de l'enquêté et une série de douze questions essentiellement axées sur la situation professionnelle actuelle de l'enquêté

b- Questionnaire adressé au directeur du CEBNF

Il comporte aussi une partie identification de l'enquêté et du centre et 12 questions qui portent sur :

- Appréciation de la qualité de formation du centre
- Soutien apporté aux sortants
- Le lien ou relation entre les anciens formés qui sont sur le terrain et le centre
- Les problèmes rencontrés par le centre pour la formation.

2- Les guides d'entretien

a- . Guide d'entretien avec les formateurs et animateurs

. Ce guide est constitué de 6 questions portant essentiellement sur :

- La qualité de la formation du centre
- Difficultés rencontrées au cours de la formation
- Suggestion pour la dynamisation du centre

b- . Guide d'entretien avec les personnes ressources (COGES, AME)

C'est un guide de 5 questions précédé d'une partie identification. Nous avons voulu recueillir auprès de ces personnes ressources :

- Leur qualité de membre
- Leur perception du centre dans la localité
- Leur apport pour le fonctionnement du centre et pour l'insertion des sortants

c- Guide d'entretien avec les responsables d'entreprise de la place

Il comporte une partie identification de l'enquêté et une série de 6 questions portant sur :

- Le domaine d'activité exercée ;
- Les relations entretenues avec le CEBNF ;
- Le traitement réservé aux sortants des CEBNF en stage dans l'atelier

Tableau N 4: synthèse de la population concernée par l'enquête

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Public cible			
Sortants du CEBNF	09	06	15
Directeur du CEBNF	01	00	01
Animateurs et formateurs	3	1	4
Membre COGES et AME	1	1	2
Responsables d'entreprise de la place	3	0	3
Total	17	8	25

IV- Validation des instruments

Une fois les outils élaborés, nous les avons soumis à notre directeur de mémoire pour amendement. C'est après l'amendement que nous nous sommes rendu sur le terrain pour les enquêtes et les entretiens.

V- Le mode d'administration des outils

C'est avec le soutien du directeur et des formateurs du CEBNF que nous avons pu réaliser les enquêtes.

1- Les questionnaires

Les questionnaires ont été administrés directement aux sortants du centre au regard de leur niveau peu élevé. Pour ce qui concerne le directeur du centre nous lui avons remis une fiche d'enquête.

2- La conduite des entretiens

Pour les entretiens nous avons d'abord pris contact avec les personnes ressources pour convenir d'une date. L'ensemble des entretiens a été intégralement réalisé par la prise de notes.

Tableau N°5: De l'état de recouvrement des questionnaires

Echantillon	Nombre d'enquêtés prévu	Enquête réalisée	% de recouvrement
Sortants	15	15	100%
Directeur	1	1	100%
Total	16	16	100%

VI- Difficultés

Nous avons effectué ce travail avec quelques difficultés. La difficulté principale était due à la position géographique des anciens apprenants. Nous avons dû parcourir plusieurs communes et villages pour les retrouver. Certains étant à Ouagadougou nous nous sommes déplacé afin de pouvoir nous entretenir avec eux.

CHAPITRE II : LES RÉSULTATS

A- Résultats du questionnaire adressé aux sortants.

Sur une population cible de 15 sortants, tous ont été enquêtés. Il faut rappeler que la population totale c'est-à-dire les anciens élèves du centre certifiés au CQP étaient de 30. L'enquête administrée aux sortants comportait :

I- : De l'identification de l'enquêté(e)

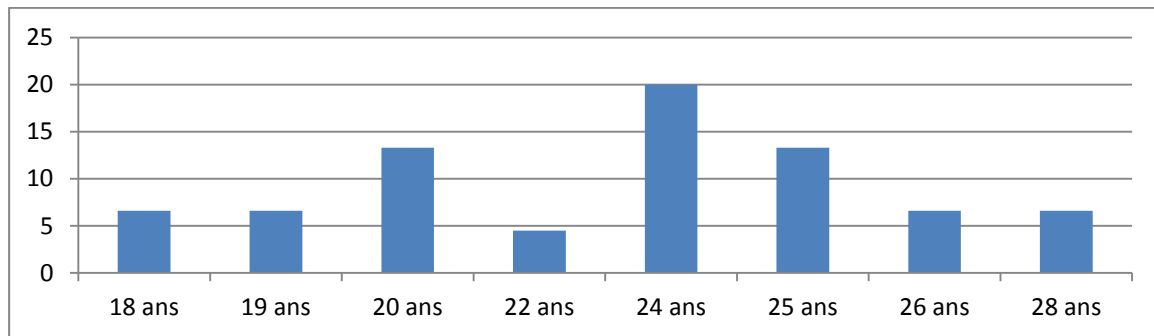
Dans cette rubrique il était question de l'identité complète de l'enquêté, de son âge, de son niveau d'étude à l'école classique, du nombre d'année passées au centre.

1- L'âge des apprenants

Tableau N° 6 : Les âges des sortants enquêtés.

Age	18	19	20	22	24	25	26	28	Total
Nombre	1	1	2	4	3	2	1	1	15
%	6,6	6,6	13,3	26,6	20	13,3	6,6	6,6	

Figure 3 : Représentation graphique des âges des enquêtés.



Commentaire :

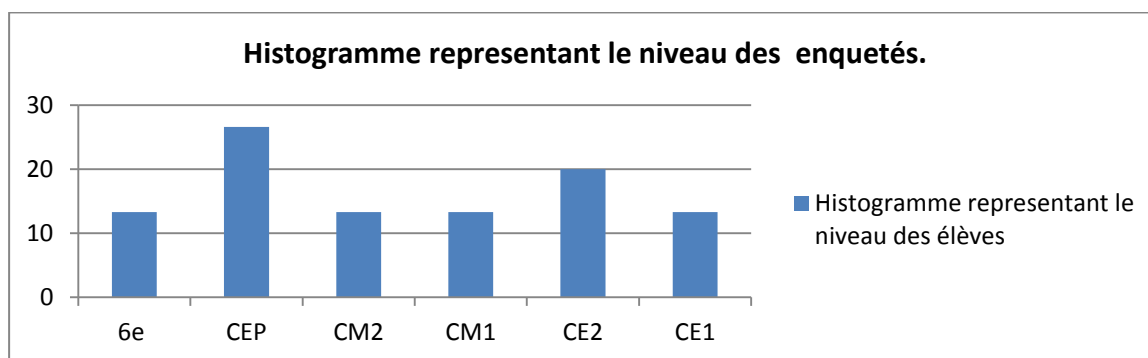
En observant le graphique ci-dessus nous remarquons que la majorité des âges est comprise entre 20 et 25 ans qui est l'âge requis pour entrer dans la vie active.

2- Du niveau des formés enquêtés.

Tableau N° 7 : Tableau représentatif du niveau d'étude antérieur des élèves enquêtés à leur a leur entrée au centre

Niveau	6 ^e	CEP	CM2	CM1	CE2	CE1	Total
Nombre	2	4	2	2	3	2	15
%	13,3	26,6	13,3	13,3	20	13,3	

Figure 4 : Du niveau des élèves



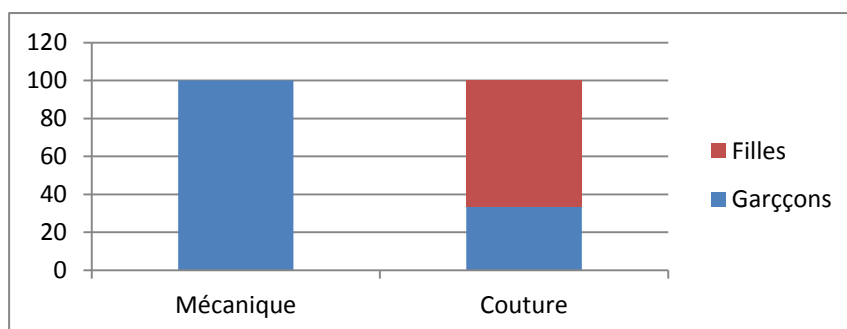
Commentaire : Plus de 60 % des élèves avant d'intégrer le centre avaient au moins le niveau du cours moyen (CM).

3- De la répartition des enquêtés par filière et par sexe

Tableau N°8 : Répartition par filière et par sexe

Filière	Mécanique	Couture
Sexe		
Garçons	09	02
Filles	00	04
Total	09	06

Figure 5 : graphique des enquêtés par filière et par sexe

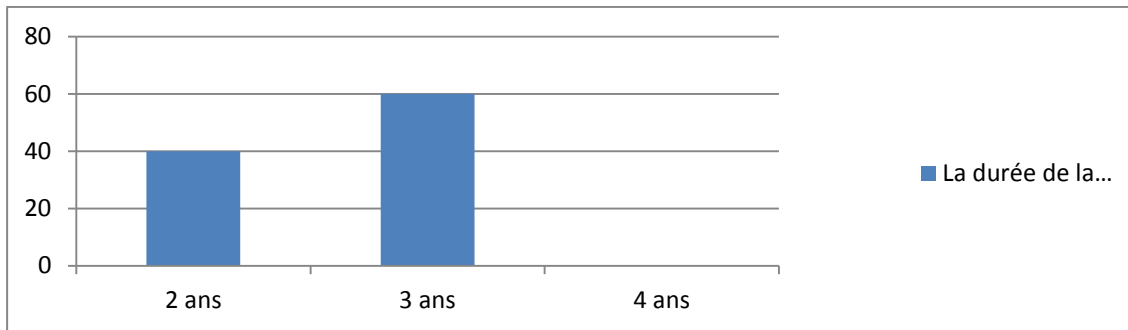


Commentaire :

Nous constatons que la mécanique est l'apanage des garçons. Quant à la couture, elle est partagée entre les garçons et les filles avec une prédominance des filles.

4- De la durée de la formation au centre

Figure 6 : Graphique de la durée de la formation au centre



Commentaire :

Nous constatons que la majorité a fait trois (3) ans de formation au lieu de quatre (4) ans. Cela s'explique par le fait que la quasi-totalité des apprenants avait déjà fait l'école classique jusqu'à un certain niveau. Ils n'ont donc pas eu besoin de passer par le cycle de base.

II- : Questionnaire aux anciens élèves :

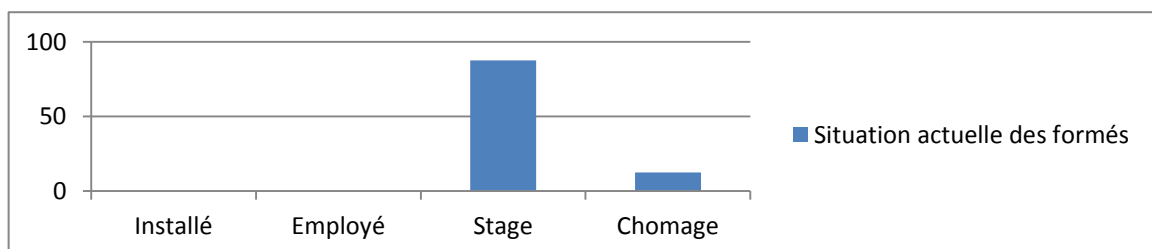
1- Situation professionnelle actuelle.

a- Situation des mécaniciens enquêtés.

Tableau N° 9 : La situation professionnelle actuelle des 9 mécaniciens formés

Situation actuelle	Installé	Salarié	Stage	Chômage
Nombre	00	00	08	01
%	00%	00%	88,8%	11,1%

Figure 7 de la situation professionnelle actuelle des mecaniciens enquêtés.



Commentaire : Nous constatons ici que la quasi-totalité des formés du centre sont en stage.

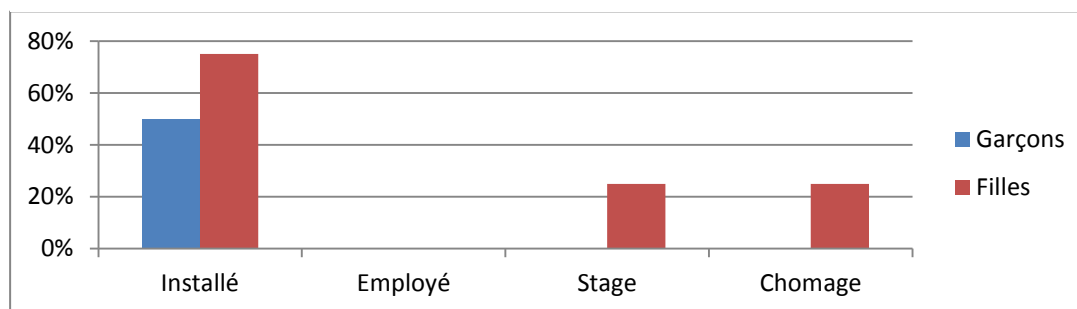
b- - Situation des couturiers et couturières enquêtés.

Tableau N° 10 : Situation professionnelle actuelle des enquêtés en couture

Statut	Installé			Employé			Stage			Chômage		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Nombre	1	3	4	00	00	00	00	01	01	01	01	02
%	50	75	66,6	00	00	00	00	25	16,6	00	25	50

Légende : G= Garçon ; F= Fille ; T= Total

Figure 8 : Graphique représentatif de la situation actuelle des enquêtés en couture



Commentaire :

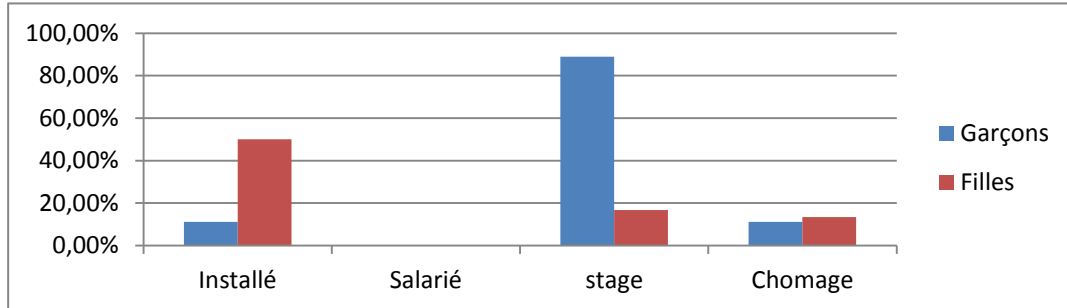
En couture la majorité après la formation et avec les moyens de bord se procure une seule machine à coudre et s'installe au marché ou même à domicile pour exercer le métier. Le graphique ; est parlant sur six (6) couturiers enquêtés, quatre (4) sont dans cette situation.

c- Synthèse de la situation actuelle des mécaniciens et couturiers enquêtés.

Tableau N° 11 : Situation professionnelle actuelle de tous les enquêtés du centre

Statut	Installé			Salarié			En stage			En chômage		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Nombre	1	3	4	0	0	0	8	1	9	1	1	2
%	11,1	50	26,6	00	00	00	88,8	16,6	60	11,1	16,6	13,3

Figure 9: Synthèse de la Situation professionnelle actuelle de tous les enquêtés



d- De la qualité de la formation

Les enquêtés reconnaissent tous la qualité de la formation cependant ils estiment que cette formation est essentiellement théorique et qu'il serait souhaitable qu'on complète cette formation théorique avec des stages pratiques.

2- Questions subséquentes à chacune des situations des sortants

a- Pour ceux qui ont pu entreprendre

En rappel sur 15 enquêtés seulement quatre (4) ont pu entreprendre. Ces quatre (4) se sont procurés chacun d'une machine à coudre, et tous reconnaissent avoir bénéficié de l'aide de leurs parents.

b- En ce qui concerne les stagiaires

Les stagiaires reconnaissent tous la nécessité de compléter leur formation reçue au centre par une formation pratique sur le terrain. Cependant ils avouent que cette formation pratique ne doit pas excéder un (1) an. Si au-delà d'un an ils sont toujours dans les ateliers de stage sans salaire c'est par manque de moyens pour entreprendre.

Tableau 12 : récapitulatif de la durée du stage

Durée	0-1 ans	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans
Nombre	2	1	2	4
%	25	12,5	25	50

Le tableau nous montre que plus de 50% des stagiaires effectuent leur stage depuis plus de trois (3) ans. Ils sont toujours en stage car ne disposant pas les moyens pour entreprendre.

c- En ce qui concerne les chômeurs

Sur les quinze (15) enquêtés, deux (2) sont en chômage. Ces derniers ne sont ni dans un atelier d'apprentissage ni dans leur propre atelier. Parmi ces deux (2) il y a une(1) fille mariée, et un (1) garçon devenu orpailleur.

La raison avancée pour justifier cet état de fait est le manque de kit d'installation.

De manière globale tous les quinze (15) enquêtés reconnaissent que le problème principal qui entrave l'insertion socioprofessionnelle du centre est le manque de moyens financiers pour se procurer des kits d'installation à leur sortie.

B- Des résultats du questionnaire adressé au directeur du CEBNF

I- Des données sur le centre et sur les enseignants

Nous avons soumis une fiche d'enquête au directeur du centre dans le cadre de notre recherche. A travers cette fiche nous avons voulu savoir :

a- La date d'ouverture du centre.

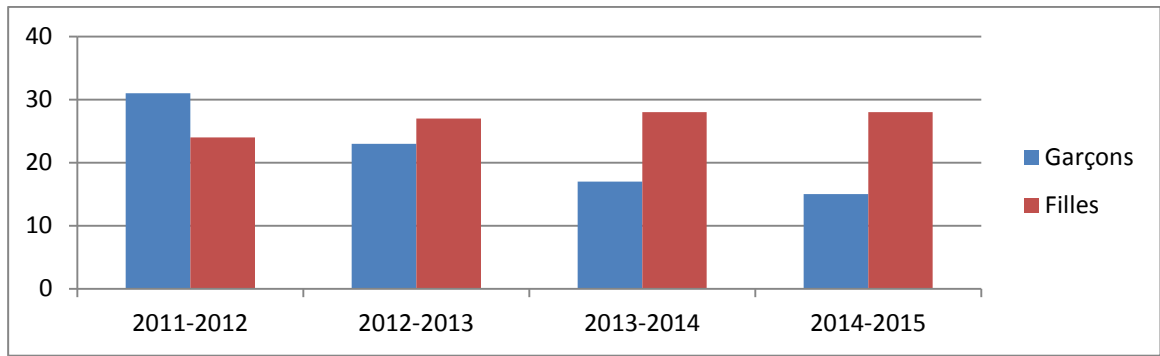
De l'entretien avec le directeur il ressort que le centre a été ouvert le 15 Septembre 2009 pour le cycle de base. Par la suite la formation des métiers a été instituée. A son ouverture, le centre a été équipé en matériel, mais ce matériel est vétuste de nos jours.

b- Des effectifs des 4 dernières années de l'école.

Tableau N° 13 : effectifs des 4 dernières années scolaires

Effectifs Années scolaire	Garçons	Filles	Total
2011-2012	31	24	55
2012-2013	23	27	50
2013-2014	17	28	45
2014-2015	15	28	43
Total	85	103	188

Figure 10 : Graphique représentant l'évolution des effectifs des élèves de 2011 à 2015



Commentaire : Nous constatons que l'effectif des garçons décroît chaque année alors que celui des filles s'accroît légèrement.

c- L'effectif du personnel

Tableau N° 14 : effectifs du personnel formateur

Formateur	Mécanique		Couture		Total
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Nombre	01	00	01	01	03

II- Questionnaire

1- De l'appréciation du temps et de la qualité de la formation

Le directeur trouve le temps de formation adapté car la quasi-totalité des apprenants qui arrivent sont des déscolarisés avec un niveau un peu élevé et ne viennent que pour la formation professionnelle.

Quant à la qualité, il dit être confronté à un problème de stage pratique en atelier, car reconnaît-il la formation est essentiellement théorique dans le centre.

2- Des liens entre le centre et les anciens élèves

Nous avons voulu savoir si le centre entretient toujours des relations avec leurs anciens apprenants qui sont sur le marché de l'emploi.

Le directeur nous a rassuré que le contact est maintenu avec ceux qui sont restés dans la localité. Il s'agit d'un soutien d'appui-conseil.

Pour finir nous avons recueilli l'avis du directeur sur les problèmes qui minent l'insertion socioprofessionnelle des sortants du centre. Il fait les recommandations suivantes :

- les doter en kits d'installation à leur sortie ;
- Leur faciliter l'accès aux micros crédits ;

- renouveler l'équipement du centre.

C- Bilan de l'entretien avec les formateurs du centre

Les formateurs au nombre de trois (3) trouvent que la qualité de la formation au CEBNF est acceptable. Cependant ils rencontrent d'énormes problèmes qui entravent sérieusement la qualité de cette formation. Entre autres ils citent :

- L'état défectueux des kits de formation,
- Le manque de sécurité en ce qui concerne leur emploi. En effet le projet ES/CEBNF doit prendre fin en 2015 et ces formateurs, craignent de se retrouver au chômage.

D- Le bilan de l'entretien avec les personnes ressources (COGES AME, et les responsables d'entreprise de la place)

I. Bilan de l'entretien avec les COGES et AME

Ce sont deux (2) structures qui appuient les activités du centre et qui veillent à sa dynamisation qui nous ont accueilli. Les représentants de ces structures ont bien voulu partager avec nous leurs préoccupations relatives au centre.

Ils ont reconnu avoir accueilli le centre à son ouverture et s'être investi depuis lors pour sa prospérité. Cependant, ils avouent être préoccupés de nos jours car les produits finis du centre dans leur quasi-totalité peinent à s'insérer dans la société en dépit de la formation professionnelle reçue. Cet état de fait écorche l'image du centre et les parents deviennent de plus en plus réticents à y envoyer leurs enfants. La décroissance des effectifs en est une illustration.

Ils souhaiteraient que les partenaires accompagnement des sortants avec des kits d'installation ou leur faciliter l'accès aux micros crédit.

II. Bilan de l'entretien avec les responsables d'entreprise.

Nous avons rencontré au total trois (3) représentants : deux (2) exerçant dans la mécanique et un dans la couture.

Ils reconnaissent tous, l'existence du centre et ont même reçu des stagiaires dans leur atelier. Ils se réjouissent d'ailleurs de l'ouverture du centre car disent-ils cela contribuerait à améliorer la qualité de l'offre de service dans la localité. Cependant Ils soulignent aussi que la formation du centre est axée plus sur la théorie et que les sortants gagneraient plus à être placés dans des ateliers pour parfaire cette formation.

Pour ce faire ils disent être prêts à nouer un partenariat avec le centre pour recevoir des stagiaires moyennant le paiement des frais de stage.

CHAPITRE III: DISCUSSION ET ANALYSE

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser et de discuter des données collectées lors des enquêtes et des entretiens.

A- Analyse

I- Analyse des données relatives aux sortants

1- Des difficultés d'installation

Les statistiques démontrent que les anciens apprenants du centre rencontrent de véritables problèmes d'employabilité.

Ainsi sur quinze (15) enquêtés seulement quatre (4) ont pu s'installer soit un taux de **26,6%**. A titre de comparaison il faut relever que le taux d'insertion socioprofessionnelle au niveau national est aussi de **33%** selon une enquête de 2013. Pour ce qui concerne notre étude, ce taux doit être relativisé car les quatre (4) que l'on qualifie d'entrepreneur l'on fait avec seulement une seule machine à coudre. Pour notre part, il ne s'agit pas ici d'une véritable activité entrepreneuriale qui nécessite un minimum d'équipement. Si l'on raisonne dans cette logique on se rendra compte que les quatre (4) peuvent être considérés comme non installés et du coup le taux d'insertion tombera à **00%**, ce qui témoigne de la gravité du problème.

Les statistiques nous révèlent également que parmi tous ceux qui ont fait la mécanique, personne n'a pu s'installer pour son compte. Ceci est dû à la cherté du kit d'installation en mécanique.

Pour ce qui est des stagiaires, sur les quinze (15) ; neuf (9) sont toujours en stage. Ce stage est reconnu unanimement comme très capital pour parfaire la formation du centre jugée trop théorique. Cependant il faut relever que beaucoup sont toujours en stage par manque de kit pour entreprendre. S'il faut faire un stage plus de trois (3) ans, nous pensons qu'il s'agit d'un chômage déguisé.

2- De l'âge des sortants

Les données récoltées révèlent que la majorité des sortants à leur sortie avait déjà atteint l'âge de la majorité. Le problème d'employabilité n'est donc pas dû à l'âge des sortants. Faut-il le rappeler le code de travail au Burkina sanctionne le travail des enfants qui n'ont pas l'âge de la majorité.

II- Analyse des curricula et de la qualité de la formation

1- Des filières de formation

Depuis l'ouverture du centre, il n'y a eu que deux (2) filières de formation à savoir la mécanique et la coupe couture. Ainsi chaque année ce sont exclusivement des mécaniciens et des couturiers que le centre forme, si bien qu'il y a saturation dans ces domaines dans la localité.

Pour cela, il serait souhaitable que le centre diversifie les formations de métier pour prendre en compte les métiers nouveaux qui sont pourvoyeurs d'emplois comme le génie civil, la menuiserie métallique, la plomberie, l'électricité bâtiment...

2- De la qualité de la formation

La qualité de la formation du centre est acceptable. Des élèves aux chefs d'entreprise en passant par les formateurs, reconnaissent tous cette qualité. Cela se constate dans les ateliers où ceux qui sont en stage ont une longueur d'avance par rapport aux autres apprentis qui n'ont pas fait le centre. Le seul bémol est l'aspect pratique.

III- Analyse des problèmes que vivent les formateurs.

1- De la pérennité des emplois des formateurs

Les formateurs affirment être dans une situation de précarité pour ce qui concerne leur emploi. En effet chaque année, ils sont assujettis à des contrats à répétition. Il arrive souvent qu'ils ne perçoivent pas leur salaire à temps. Cette précarité entraîne une grande mobilité des formateurs. Ainsi chaque année ES/CEBNF enregistre des abandons de la part des formateurs.

Il faudra donc sécuriser l'emploi des formateurs afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

2- Des difficultés rencontrées dans la formation

Depuis l'ouverture du centre en 2009, c'est le même équipement qui est toujours utilisé. Toutes les machines de la couture sont hors d'état d'usage, ce qui renforce l'aspect théorique de la formation. En mécanique, quelques outils fonctionnent toujours mais dans l'ensemble il faut un renouvellement.

En plus de ce manque d'équipement, il y a le constat d'un désintérêt avéré du village vis-à-vis du centre présentement. La décroissance des effectifs en témoigne.

En somme, on pourrait retenir comme problèmes essentiels qui entravent l'insertion socioprofessionnelle des formés des CEBNF les problèmes suivants :

- Le manque de mesures d'accompagnement pour l'installation des sortants des CEBNF ;
- L'inadéquation des métiers de formation aux besoins de la localité (offre et demande) ;
- L'absence ou insuffisance des stages de perfectionnement après la formation dans les CEBNF ;
- Le manque de mécanisme d'insertion socioprofessionnelle dans les CEBNF.

B- Vérification des hypothèses

Notre étude est partie de deux(2) hypothèses pour diagnostiquer les causes qui minent l'insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF. Nous procéderons à la vérification de ces hypothèses à la lumière des données recueillies et des analyses faites.

I- Vérification des hypothèses principales.

Le manque de mesure d'accompagnement pour entreprendre pointé du doigt au début de notre investigation se confirme dans les données recueillies.

En effet de façon unanime les quinze (15) anciens élèves, les personnes ressources et les formateurs reconnaissent que le nœud du problème de l'insertion est le manque de kit d'installation pour accompagner les élèves à leur sortie. Il faut rappeler que les élèves des centres sont dans la quasi-totalité des enfants issus de milieu défavorisé.

Ensuite nous avons indexé le manque de structure d'embauche dans la localité ; ce qui diminue le taux d'employabilité des sortants. A cet égard les statistiques recueillies sont plus que parlant. Sur les quinze (15) anciens élèves enquêtés aucun n'a été embauché.

II- Vérification des hypothèses secondaires.

Pour ce qui est des hypothèses secondaires, nous avons d'abord pensé que le non arrimage de l'offre de formation dans les CEBNF aux besoins du marché a contribué à exacerber le chômage des sortants. Nos investigations consolident cette thèse car selon les personnes ressources, la localité de Yako est très saturée en couturiers et en mécaniciens moto si bien que les nouveaux qui arrivent sur le marché s'insèrent très difficilement.

Ensuite nous avons retenu le manque d'expérience des sortants des CEBNF qui constitue un bémol quand ils arrivent sur le marché de l'emploi. Dans nos investigations les anciens élèves eux même reconnaissent qu'il y a un gap à compléter entre la formation du centre et les pratiques dans les ateliers.

C- suggestions

I- Des problèmes d'insertion

L'insertion socioprofessionnelle est un processus participatif et inclusif où l'ensemble des acteurs apporteront leur contribution par le biais du partage de responsabilités. Nous proposons un tableau de bord prospectif ou Balanced Scorecard pour le financement de l'insertion.

1- *Du financement de l'insertion*

Tableau N° 15: Balanced Scorecard pour le financement de l'insertion.

Acteurs de financement	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Initiatives	Responsables
Les différents fonds de micros crédits	Faciliter l'accès des sortants aux micros crédits	Le taux des sortants ayant eu accès aux micros crédits	100% des sortants financés	Adhérer à l'OFRA (organisation faitière régionale d'artisanat) et bénéficier d'un prêt non remboursable de 25% pour l'installation Il existe six OFRA au Burkina Fonds d'appui aux initiatives des jeunes(FAIJ) : - Convention de partenariat avec le FAIJ . Ainsi ES/CEBNF pourrait former ses apprenants en entrepreneuriat, et bénéficier du FAIJ des financements de 200000 à 2000000 pour les prêts individuels et de 5000000 pour les prêts collectifs avec un taux préférentiel de 2 à 4%	ES/CEBNF, et les différents fonds de financement
Collectivités territoriales	Inscrire une ligne budgétaire pour l'appui aux CEBNF :	Présence de la ligne budgétaire dans le budget communal	Chaque commune doit prévoir au moins 1000000 par an pour appui au CEBNF	Mesures d'accompagnement pour l'installation des sortants	Le conseil municipal
Apprenants	Implication des apprenants à la préparation de leur insertion à travers des activités de production dans les centres	Effectivité des activités génératrices de revenus dans les centres	Intégration des activités génératrices de revenu dans tous les centres (100% des centres)	- Immatriculation des centres au registre de commerce. - Participation aux appels d'offre dans la commune. Ex : confection de tables bancs pour la mairie, confection des tenues scolaires pour les établissements d'enseignement	Apprenants avec appui des COGES, et de la mairie.
Parents	Acheter un kit d'installation pour les enfants	Le nombre de parent ayant aidé leur enfant à s'installer	60% des parents aident leurs enfants à s'installer	Faire des économies durant la formation de l'enfant pour pourvoir à son installation à sa sortie.	Les parents avec la sensibilisation des COGES et des formateurs

2- De l'acquisition d'un stage de perfectionnement

Tableau N°16: Balanced Scorecard pour le placement des sortants en stage.

Acteurs/structures	Objectifs	Indicateur	Cibles	Initiatives	Responsable
Fédération des artisans du Burkina et chambre des métiers du Burkina	Placer les sortants auprès des membres de ces associations	Le taux des sortants placés	50% des sortants placés chaque année	Signer des conventions de partenariat avec ces fédérations	COGES, ES/CEBNF et les responsables des fédérations
Les parents	Placer leur enfant pour stage dans des ateliers	Taux des sortants placés en stage par les parents	50% des sortants mis en stage par les parents	Négocier auprès des connaissances et amis qui ont des ateliers	Parents

3- De la stratégie d'insertion propre aux CEBNF

Tableau N°17: Balanced Scorecard pour la stratégie d'insertion

Acteurs/structures	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Initiatives	Responsables
ES/CEBNF	Elaborer une stratégie d'insertion type pour les sortants du CEBNF	L'existence de la stratégie		En concertation avec tous les partenaires techniques et financiers	ES/CEBNF et les PTF
Collectivités territoriales	Arrimer l'offre de formation à la demande du marché	Le taux des sortants employés ou installés dans la localité.	00% des sortants au chômage pour cause d'une formation inadaptée à la localité	Identifier les métiers porteurs dans la localité	Les collectivités territoriales et les PTF

II- La pérennisation des emplois des formateurs

En guise de rappel, le projet ES/CEBNF prendra fin en Décembre 2015. On pourrait donc formuler la question suivante : Que deviendront les centres de formation?

Au regard de l'apport inestimable des CEBNF pour contrer l'analphabétisme et surtout pour la lutte contre le chômage, il serait dommageable pour notre société que le projet s'arrête en fin 2015. Il faut donc trouver des moyens pour assurer la continuité. De ce fait nous suggérons :

- La création d'une direction générale chargée de la préparation à la formation des métiers au MENA ;

- Le reversement des formateurs dans la fonction publique nationale ou la fonction publique territoriale ;

III- Problèmes inhérents à la formation

1- De l'acquisition des kits de formation

Tableau N°18: Tableau synoptique de planification des actions et des sources de financement

Sources de financement	Actions	Période	Comment/Combien
Etat	Créer une ligne budgétaire pour l'acquisition, l'entretien, la réparation des kits et pour le fonctionnement des centres	Au moment de l'élaboration et de l'adoption des budgets/ plans d'action, de la signature des conventions	Dotation des centres en kits et en fonction de l'inscription budgétaire
Les PTF	Contribuer au financement du compte d'affectation spéciale du trésor (CAST)		Dotation en nature et en espèces selon le montant de la convention
Parents d'apprenants	Intégrer la réparation et le renouvellement des kits dans le plan d'action des COGES/AME/APE		
Les collectivités territoriales	-Subventionner l'entretien, la réparation des kits et pour le fonctionnement des centres		

2- De l'alternance dans la formation des métiers

Le centre ne peut continuer de former des mécaniciens et des couturiers tout en occultant la saturation de ces métiers sur le marché. Pour investir utile et favoriser l'insertion des sortants, nous suggérons que de nouveaux métiers porteurs dans la zone soient institués dans la formation. Pour ces métiers nous pensons que l'électricité bâtiment, la plomberie métallurgie métallique et bois regorgent moins de professionnels dans la localité et pourraient être très porteurs.

Conclusions et pistes de solutions

Au terme de notre étude, il ressort que l'utilité sociale des CEBNF est unanimement admise par tous les acteurs du système éducatif et tous les PTF au regard de sa contribution pour non seulement endiguer l'analphabétisme mais aussi et surtout lutter contre le chômage. Dans un pays à ressources limitées comme le nôtre, où de nombreux jeunes et adolescents n'ont pas eu accès aux écoles classiques ou sont déscolarisés précocement, la création des CEBNF constitue une innovation adaptée et salubre.

Cependant, l'étude nous a permis aussi de mettre en orbite un problème d'employabilité auquel sont confrontés les sortants des CEBNF. Faut-il le rappeler, seulement 30% des formés parviennent à s'auto employer ou à se faire embaucher.

Au regard de ce tableau peu reluisant nous pensons qu'il est impérieux de mettre en chantier des actions et réformes vigoureuses pour augmenter le potentiel d'employabilité des formés et permettre au projet ES/CEBNF d'atteindre les objectifs.

Pour y parvenir nous formulons les solutions suivantes :

1- A l'endroit de l'Etat.

- Diversifier les acteurs pour la prise en charge des CEBNF (développement de partenariat) ;
- Prévoir un système de rotation dans la formation des métiers afin d'éviter la saturation sur le marché ;
- Professionnaliser le métier des formateurs du CEBNF ;
- Instituer des passerelles qui permettent aux formés des CEBNF d'accéder aux écoles classiques et aux centres de formation professionnelle ;
- Prise en compte de l'Education Non Formelle (ENF) dans le budget éducation au même titre que l'éducation formelle ;
- Pérenniser les CEBNF à travers la création d'une Direction Générale chargée de la préparation à la formation professionnelle à la fin du projet en décembre 2015 ;

2- A l'endroit de l'UNICEF et les autres partenaires.

- Aider les sortants des CEBNF par un accompagnement matériel, financier et technique à la sortie ;
- Appuyer la diversification du nombre de métier d'apprentissage pour offrir des alternatives dans les villages et les communes ;
- Initier des stages de recyclage au bénéfice des sortants de temps à temps.

3- A l'endroit des collectivités territoriales.

- Identifier des métiers porteurs dans la localité et initier leur formation dans les centres ;
- Inscrire une ligne budgétaire dans le budget communal pour l'appui des CEBNF ;
- Organiser les sortants en groupement d'intérêt Economique (GIE) et faciliter leur accès aux agréments ;
- Création d'un cadre de concertation à l'instar des fora régionaux des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi pour des échanges portant sur l'insertion socioprofessionnelle des formés du CEBNF.

Bibliographie :

A- Ouvrages généraux

- 1- LEIF.J(1980), philosophie de l'éducation, Tome 2, Inspiration et tendances

B- Textes officiels

- 1- Loi N°013-2007/AN du 30 Juillet portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina.
- 2- Décret N° 2009-946/PRES/PM/MESSR/MEBA/MASSN/MJE/MFPRE/MEF/MS portant organisation des structures de formation techniques et professionnelle et condition d'accès.
- 3- Décret N° 2012-414/PRES/PMMENA/MATS/MJFPE/ du 15 Mai 2012 portant adoption d'un Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) 2011- 2015.
- 4- Décret N° 2096-644/PRES/PM/MEBA/MAHRH/MASSN/MESSRS/MATD/MJE portant organisation de l'éducation non formelle.
- 5- Décret N° 2012-643/PRES/PM/MJFPE/MESS/MENA/MFPTSS/MASSN/MEF du 24 Juillet 2012 portant création des titres de qualification professionnelle non formelle et informelle.

C- Mémoire de fin de formation

- 1- Zongo Maiga Maxime ; thème : « l'insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF. Cas du CEBNF de Titao ». Soutenu à l'Ecole Nationale Supérieure de Koudougou(ENSK) en 2010.

D- Ouvrages et articles.

- 1- Plan Décennal de Développement de l'Education de Base(2000-2010).
- 2- Plan d'action triennal d'alphabétisation du Burkina Faso (Septembre 2012- Décembre 2015).
- 3- Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2011- 2020).

- 4- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.
- 5- Evaluation de l'impact des innovations Educatives ((centre d'encadrement intégré de la petite enfance (Bissongo) ; Ecole Satellite (ES) ; Centre d'Education de Base Non Formelle(CEBNF)) sur le développement du système éducatif du Burkina.
- 6- Document de réflexion et d'orientation de la CONFEMEN (1995), l'éducation de base : vers une meilleure école.
- 7- Communication du coordonnateur du projet ES/CEBNF lors de l'atelier sur le thème de la redynamisation des CEBNF tenu à Koudougou en Mars 2015
- 8- Rapport de l'atelier de Koudougou sur le thème : « la redynamisation des CEBNF ».
- 9- Rapport de synthèse des travaux du colloque national sur l'éducation, 5 Juin 1993.

E- Sites web.

- 1- www.MENA-gov.bf
- 2- www.unicef.org/bfa/french/education

Annexes

- A- Questionnaires d'enquête.....
- B- Guides d'entretien.....
- C- Decret N° 2009-946 portant organisation des structures de formation technique et professionnelles et conditions d'accès

Annexe I :
Questionnaires
d'enquête.

Fiche d'enquête directeur d'école

I- Identité du directeur

Nom.....
Prénom(s).....
Ancienneté à l'école.....

II- Identification de l'école

Nom de l'école.....
Lieu.....
Effectif de l'école Garçons.....FillesTotal.....
Date d'ouverture.....
Filières existantes Mécanique
 Couture
 Menuiserie
 Soudure
 Maçonnerie
Nombre d'enseignants.....
Nombre de formateurs.....
Qualification des formateurs.....
L'école est-elle équipée ?.....

III- Effectif des apprenants mis sur le marché

- 1- *Nombre de promotion déjà sorties*.....
- 2- *Effectif total des apprenants sortis par filière*
- **Mécanique** : Garçons..... Filles..... Total.....
 - **Couture** : Garçons.....Filles.....Total.....
 - **Maçonnerie** : Garçons.....Filles..... Total.....
 - **Menuiserie** : Garçons.....Filles.....Total.....

IV- Questionnaire

1- Avez-vous connaissance du nombre de vos élèves qui ont pu s'installer ou se faire employer après la formation ?

a- Si oui :

- Leur nombre Garçons.....Filles.....Total.....
- Leur lieu d'installation ou lieu d'embauche.....

.....
.....
.....

2- Avez toujours des liens vos anciens élèves ?

a- Si oui, quelle est la nature de ces liens ?

.....
.....
.....

3- Pensez-vous que vos élèves à l'issue de leur formation soient suffisamment outillés pour s'auto employer ou se faire employer ?

OUI

NON

a- Si non quels sont les facteurs qui handicapent l'efficience de votre formation ?

.....
.....
.....
.....

b- Si oui pourquoi vos apprenants n'arrivent pas à s'insérer Professionnellement dans la société ?

.....
.....
.....

4- Selon vous quel soutien pourrait permettre à vos apprenants sortant de pouvoir s'insérer professionnellement dans la société ?

.....
.....
.....
.....

5- Selon vous quel aspect n'a-t-on abordé que vous pensiez capital pour l'insertion socio-professionnelle des sortants des CEBNF ?

.....

Enquête adressée aux élèves

I- Identification de l'enquêté(e).

NOM :.....
PRENOM(S).....
SEXE Masculin Féminin
Date de naissance.....
Date d'entrée au CEBNF.....
Date de sortie du CEBNF.....
Filière
Lieu de résidence actuel
Niveau d'étude à l'école classique si tu y es passé.....

II- Situation professionnelle actuelle de l'enquêté.

Etes-vous actuellement :

- Installé pour votre propre compte
- Employé ou salarié d'une entreprise, d'un particulier
- En situation de stage
- En chômage

1- **Si vous êtes installé pour votre propre compte ;**

a- *Qu'est-ce qui vous a permis de pouvoir vous installer ?*

.....
.....
.....

b- *Avez-vous eu de l'aide ou un soutien pour vous installer ?*

OUI

NOM

Si OUI

De qui.....

De quelle nature était l'aide ?.....

.....

2- **Si vous êtes un employé ou un salarié d'une entreprise ou d'un particulier.**

a- *Comment avez-vous pu obtenir cette embauche ?*

.....
.....

b- *Pourquoi aviez-vous préféré l'embauche que l'entrepreneuriat ?*

.....
.....
.....
.....
.....

3- Si vous êtes en stage

a- Cela signifierait-il que votre formation est à compléter après l'école ?

OUI

NOM

Si oui quels sont les aspects de la formation à compléter ?

.....
.....
.....

4- Si vous êtes en chômage

a- Qu'est ce qui a manqué pour que vous puissiez :

a- 1- Entreprendre ?

.....
.....
.....
.....

a- 2- Vous faire employer par une entreprise ou un particulier ?

.....
.....
.....
.....

b- Pensez-vous que vous êtes suffisamment outillés pour tel métier après votre formation ?

.....
.....
.....

5- Quel aspect n'a-t-on abordé que vous aimeriez parler qui concerne l'insertion socio professionnelle des sortants des CEBNF ?

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe II :

Guides d'entretien.

Guide d'entretien avec les personnes ressources

(COGES et AME)

Préambule

Dans le cadre de ma formation au 2^{ie} en master II, Management des Entreprises et Organisations je dois rédiger un mémoire de fin d'étude et j'ai choisi de m'intéresser au CEBNF avec pour thème de mémoire : « l'insertion socioprofessionnelle des sortants du CEBNF : le cas du CEBNF de Douré ».

C'est dans cette optique que j'approche tous les acteurs et partenaires des CEBNF pour recueillir leur point de vue sur le problème et les solutions qu'ils pensent idoines pour une meilleure employabilité des sortants.

Merci pour votre disponibilité.

Questions guides

- 1- A quel titre êtes-vous membre du COGES ?
- 2- Que pensez-vous de l'implantation du CEBNF dans votre localité ?
- 3- Le centre a-t-il aidé beaucoup de jeunes depuis qu'il existe ?
- 4- Avez-vous connaissance de ce que les anciens formés du centre sont devenus ?
- 5- Selon vous quels sont les problèmes essentiels du centre ?
- 6- Quelles solutions pensez-vous être adaptées pour résoudre les problèmes du centre ?
- 7- Avez-vous autre chose à ajouter ?

Guide d'entretien avec les responsables d'entreprise de la place.

Préambule

Dans le cadre de ma formation au 2^{ie} en master II, Management des Entreprises et Organisations je dois rédiger un mémoire de fin d'étude et j'ai choisi de m'intéresser au CEBNF avec pour thème de mémoire : « l'insertion socioprofessionnelle des sortants du CEBNF : le cas du CEBNF de Douré ».

C'est dans cette optique que j'approche tous les acteurs et partenaires des CEBNF pour recueillir leur point de vue sur le problème et les solutions qu'ils pensent idoines pour une meilleure employabilité des sortants.

Merci pour votre disponibilité.

- 1- Quel votre domaine d'activité ?
- 2- Etes-vous au courant de l'existence du CEBNF à Douré ?
- 3- Entretenez des relations avec ce centre ?
- 4- Si oui quel genre de relation ?
- 5- Avez-vous déjà reçu des formés du centre pour stage ?
- 6- Si oui comment jugez-vous leur niveau ?
- 7- Parmi vos employés y a-t-il des anciens du centre ?
- 8- Seriez-vous d'accord pour un partenariat avec le centre afin de recevoir les sortants dans votre atelier pour stage ?
- 9- Si oui à quelle condition ?

Decret N° 2009-946 portant organisation des structures de formation technique et professionnelles et conditions d'accès.

DECRET N° 2009-946/PRES/PM/MESSRS/MEBA/MASSN/MJE/MFPRE/MEF/MS portant organisation des structures de formation technique et professionnelle et conditions d'accès JO N°09 du 04 Mars 2010.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 4 juin 2007 portant nomination du Premier ministre ;

VU le décret n° 2008-517/PRES/PM du 3 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement ;

VU le décret n° 2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU la loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation ;

VU le décret n° 2008-584/PRES/PM/MESSRS du 19 septembre 2008 portant adoption du document de la politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels ;

Sur rapport du Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 décembre 2009 ;

DECRETE

Article 1 : En application de l'article 27 de la loi d'orientation de l'éducation, le présent décret détermine l'organisation des structures de formation technique et professionnelle et leurs conditions d'accès.

TITRE I : Dispositions générales

Article 2 : La formation technique et professionnelle vise l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques pour l'exercice d'un métier, d'une profession ou l'amélioration de la productivité du travailleur.

Article 3 : Conformément aux dispositions de la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels, le périmètre de la formation technique et professionnelle prend en compte les voies de qualification formelle et non formelle permettant aux jeunes et adultes scolarisés, déscolarisés, non scolarisés, formés ou non d'être compétitifs sur le marché du travail dans tous les secteurs d'activités socio-économiques.

Article 5 : La formation technique et professionnelle privée est reconnue. Elle est laïque ou confessionnelle.

Les personnes physiques ou morales peuvent créer des établissements et centres de formation professionnelle.

TITRE II : TYPOLOGIE DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ET DES STRUCTURES DE FORMATION

Chapitre 1 : Typologie de la formation technique et professionnelle

Article 6 : La formation technique et professionnelle comprend les typologies

d'enseignement et de formation techniques et professionnels ci-après :

- l'enseignement technique et professionnel ;
- la formation professionnelle non formelle. -

Article 7 : L'enseignement technique et professionnel se définit comme étant l'ensemble des formations initiales à vocation technologique et/ou professionnelle organisées dans un cadre scolaire. Il a comme finalités de préparer à l'insertion professionnelle et/ou aux études universitaires.

L'enseignement technique et professionnel comprend :

- l'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- l'enseignement supérieur technique et professionnel ; -

Article 8 : L'enseignement secondaire technique et professionnel a une durée totale de huit à neuf ans selon les cas. Il comprend les cycles ci-après :

- un premier cycle ou cycle court de quatre ans après le certificat d'études primaires ;
- un second cycle ou cycle moyen de deux ans après le certificat d'aptitude professionnelle ou le brevet d'études du premier cycle ; -
- un troisième cycle ou le cycle long technologique de trois ans après le brevet d'études du premier cycle ou le cycle long professionnel de deux ans après le brevet d'études professionnelles.

Article 9 : L'enseignement supérieur technique et professionnel comprend les niveaux d'études ci-après :

- le premier niveau d'une durée totale de deux à trois ans après le baccalauréat ;
- le second niveau d'une durée totale de quatre à cinq ans après le baccalauréat ;
- le troisième niveau d'une durée totale de huit ans après le baccalauréat.

Article 10 : La formation professionnelle non formelle regroupe l'ensemble des formations structurées à vocation professionnelle extérieures à l'enseignement technique et professionnel. Elle comprend :

- la formation préprofessionnelle ou professionnelle élémentaire;
- la formation professionnelle par apprentissage ;
- la formation continue. -

Article 11 : La formation préprofessionnelle ou professionnelle élémentaire a pour objectifs principaux :

- d'offrir une formation initiale de base à partir des acquis de l'alphabétisation en langue nationale et/ou en français ;
- de former les néo-alphabètes et les déscolarisés précoces à partir des instruments de la recherche en éducation non formelle ;
- de renforcer les capacités des bénéficiaires dans leurs domaines respectifs l'emploi en vue de favoriser leur accès au marché de l'emploi ;
- de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des sortants des structures d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

Article 12 : La formation professionnelle par apprentissage a pour objectifs principaux :

- d'offrir une formation initiale qualifiante et complète, pratique et théorique aux apprentis sous contrat d'apprentissage écrit, en conformité avec la loi ou aux apprenants dans les secteurs artisanal, industriel ou agricole ;
- de former une main-d'œuvre performante, capable de s'insérer sur le marché du travail ;
- d'améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises/ateliers du secteur productif.

Article 13 : La formation continue vise à permettre à un individu de développer ses connaissances et ses capacités tout au long de sa vie et d'améliorer ses conditions

d'existence en complétant, par les moyens pédagogiques appropriés, les données initiales fournis par l'éducation ou la formation. Elle s'adresse aux personnes ayant une formation initiale.

Chapitre 2 : Typologie des structures de formation technique et professionnelle

Article 14 : La formation technique et professionnelle est dispensée dans les quatre catégories de structures de formation ci-après :

- les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel constitués des lycées techniques, des lycées professionnels et des collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle ;

- les établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel;

- les structures de formation et d'éducation non formelle que sont les centres régionaux de formation professionnelle (CRFP), les centres provinciaux de formation professionnelle (CPFP), les centres de formation professionnelle non formels (CFPNF), les centres d'éducation de base non formels (CEBNF), les centres d'apprentissages (CA), les écoles des métiers, etc.

- les écoles et les centres spécialisés constitués des écoles de formation professionnelle.

Article 15 : Les collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle accueillent les élèves pour des études du cycle court de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Les lycées techniques accueillent les élèves pour des études du cycle moyen, du cycle long technologique et du cycle long professionnel de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Les lycées professionnels accueillent les élèves pour des études du cycle moyen et du cycle long professionnel de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Les structures de formation et d'éducation non formelle accueillent les enfants non scolarisés ou déscolarisés précoces et les adultes concernés par les programmes d'alphabétisation.

Les écoles et centres spécialisés accueillent les élèves pour des études ouvrant à une profession. Ils accueillent également des travailleurs admis à des concours professionnels.

Article 16 : L'enseignement technique et professionnel se déroule dans les établissements secondaires et supérieurs d'enseignement technique et professionnel.

L'organisation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel est fixée par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement technique et professionnel.

L'organisation des établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel est fixée par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Article 17 : La formation professionnelle non formelle se déroule dans les centres de formation professionnelle et dans les écoles et centres spécialisés.

Chaque centre de formation professionnelle, chaque école ou centre spécialisé a sa propre organisation.

TITRE III : LES CURRICULA DES STRUCTURES DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Article 18 : Les curricula s'entendent d'un ensemble articulé qui caractérisent un cursus scolaire ou de formation. Les curricula sont constitués essentiellement par les finalités, les compétences, les contenus, les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation

des apprentissages scolaires ou de la formation.

Les curricula de la formation technique et professionnelle sont structurés en modules et sont définis par arrêtés des ministres chargés de l'éducation.

TITRE IV : SANCTION DES ETUDES DANS LES STRCUTRES DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Article 19 : L'évaluation des connaissances et des compétences de l'élève ou de l'étudiant ou encore de l'apprenant fait partie intégrante de la formation. Elle doit être continue. Un examen donnant droit à un diplôme ou à un titre sanctionnera la fin des études ou de la formation.

Chapitre 1 : Sanction des études dans les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel

Article 20 : La fin des études à l'enseignement secondaire technique et professionnel est sanctionnée:

- au cycle court par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ;
- au cycle moyen par le brevet d'études professionnelles (BEP) ;
- au cycle long technologique par le baccalauréat technologique (bac tn) ;
- au cycle long professionnel par le baccalauréat professionnel (bac pro).

Les modalités de préparation, d'organisation des examens de fin d'études et de délivrance de chaque diplôme sont fixées par décret pris en Conseil des ministres sur proposition des ministres chargés de l'enseignement technique et professionnel et de l'enseignement supérieur.

Article 21 : Le certificat d'aptitude professionnelle, le brevet d'études professionnelles, le baccalauréat technologique et le baccalauréat professionnel sont des diplômes d'Etat.

Chapitre 2 : Sanction des études dans les établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel

Article 22 : La fin des études à l'enseignement supérieur technique et professionnel est sanctionnée :

- au premier niveau par le diplôme universitaire de technologie (bac+2), le brevet de technicien supérieur (bac+2), le diplôme de la licence professionnelle (bac+3) ou le diplôme d'ingénieur des travaux (bac+3) ;
- au second niveau par le diplôme d'ingénieur technologue ou d'ingénieur de conception (bac+4), ou le diplôme de master professionnel (bac+5) ;
- au troisième cycle par le diplôme de doctorat (bac+8).

Les modalités de préparation, d'organisation des examens de fin d'études et de délivrance de chaque diplôme sont fixées par décret pris en Conseil des ministres, sur proposition du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Les diplômes supérieurs délivrés par les institutions publiques de l'enseignement supérieur sont des diplômes d'Etat.

Les diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur reconnus par le CAMES peuvent obtenir une équivalence correspondant aux diplômes d'Etat.

Chapitre 3 : Sanction des études dans les structures de formation et d'éducation non formelle

Article 23 : La fin des études dans les structures de formation et d'éducation non formelle est sanctionnée par le certificat de qualification professionnelle (CQP).

Les modalités de préparation, d'organisation des examens de fin d'études et de délivrance du certificat de qualification professionnelle sont fixées par arrêté des ministres concernés.

Le certificat de qualification professionnelle est un diplôme d'Etat.

Chapitre 4 : Sanction des études dans les écoles ou centres spécialisés

Article 24 : La fin des études dans les écoles et les centres spécialisés est sanctionnée par une attestation ou un diplôme dont les modalités de préparation et de délivrance sont fixées par arrêté du ministre chargé de la tutelle technique.

TITRE V : CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES STRUCTURES DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Chapitre 1 : Admission dans les établissements d'enseignement technique et professionnel

Article 25 : L'entrée en première année du cycle court des établissements d'enseignement secondaire, technique et professionnel est subordonnée à la réussite à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études de l'enseignement primaire.

Les apprenants titulaires du diplôme de fin d'études dans les centres de formation et les élèves de l'enseignement post-primaire peuvent, dans des conditions déterminées par les ministres chargés de l'éducation, être admis dans le cycle court des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel.

Article 26 : L'entrée en première année du cycle moyen des établissements d'enseignement secondaire, technique et professionnel est subordonnée au succès à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études à l'enseignement post-primaire ou d'un diplôme ou un titre étranger reconnu équivalent du brevet d'études du premier cycle ou certificat d'aptitude professionnelle.

Article 27 : L'entrée en première année du cycle long technologique des établissements d'enseignement secondaire, technique et professionnel est subordonnée au succès à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études à l'enseignement post-primaire (brevet d'études du premier cycle) ou d'un diplôme/ ou un titre étranger homologué reconnu et équivalent a brevet d'études du premier cycle.

Article 28 : L'entrée en première année du cycle long professionnel des établissements secondaires d'enseignement secondaire, technique et professionnel est subordonnée à la réussite au succès à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études du cycle moyen de l'enseignement secondaire technique et professionnel (brevet d'études professionnelles) ou d'un diplôme ou un /titre étranger homologué reconnu et équivalent au brevet d'études professionnelles.

Article 29 : L'entrée dans les différents cycles de l'enseignement supérieur technique et professionnel est subordonnée à la réussite au succès à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études de à l'enseignement secondaire (baccalauréat) ou le cycle long de l'enseignement secondaire technique et professionnel et selon les exigences des établissements concernés.

Pour les travailleurs non titulaires du baccalauréat, il leur est ouvert un examen spécial d'entrée en année préparatoire dont les conditions sont précisées par un arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Chapitre 2 : De l'admission dans les structures de formation et d'éducation non formelle

Article 30 : Peuvent être admis dans une structure de formation et d'éducation non formelle :

- Les élèves qui n'ont pas pu achever le cycle primaire ou qui, en fin du cycle primaire, n'ont pu accéder à l'enseignement formel post-primaire. Les conditions d'admission sont déterminées par le ou les ministres (s) chargé (s) de l'éducation ;

- Les néo-alphabètes jeunes ou adultes qui souhaitent acquérir une formation initiale ou de perfectionnement dans le cadre des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle en relation avec leur centre d'intérêt ;

- Les apprentis en apprentissage chez des maîtres artisans ou patrons ;

- Les maîtres artisans, les patrons et les travailleurs du secteur informel qui souhaitent renforcer leurs capacités en vue de l'amélioration de leur productivité.

Pour les trois derniers cas, les modalités de recrutement sont fixées par arrêté du ministre chargé de la tutelle technique de la structure de formation et d'éducation non formelle

Chapitre 3 : De l'admission dans les écoles ou et dans les centres spécialisés

Article 31: L'entrée dans les écoles ou et dans les centres spécialisés est subordonnée à la réussite au succès à un concours ou à un test d'entrée.

Les conditions de recrutement des candidats et d'organisation du concours ou du test d'entrée sont fixées par décret pris en conseil des ministres sur proposition arrêté du ministre chargé de la tutelle technique du centre ou de l'école.

TITRE VI : CREATION ET GESTION DES STRUCTURES DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Article 32 : Toute création de structure de formation technique et professionnelle publique et ou privée obéit à des normes techniques et environnementales de construction et d'équipement définies par arrêté interministériel.

Article 33 : Toute ouverture de structure de formation technique et professionnelle privée est soumise à l'autorisation préalable du ministre chargé de la tutelle technique.

Les établissements d'enseignement technique et professionnel et les structures de formation et d'éducation non formelle privés ont l'obligation de respecter un cahier de charges dont le contenu est déterminé par un arrêté du ministre chargé de la tutelle technique sous peine de fermeture.

Article 34 : L'organisation administrative et le fonctionnement des établissements d'enseignement technique et professionnel et des structures de formation et d'éducation non formelle publics et privés sont régis par un ou des arrêtés du ministre chargé de la tutelle technique.

TITRE VII : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 35 : Les établissements d'enseignement technique et professionnel et les structures de formation et d'éducation non formelle publics ou privés disposent d'un délai d'un an pour se conformer aux dispositions du présent décret pour compter de la rentrée 2010-2011.

Article 36 : Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 37 : Le Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, le Ministre de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, le Ministre de

l'action sociale et de la solidarité nationale, le Ministre de la jeunesse et de l'emploi et le Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 décembre 2009

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre
Tertius ZONGO

Table des matières

DEDICACE	i
Remerciement	ii
Résumé	iii
Abstract	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.	vi
SOMMAIRE	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
Tableau 18: Tableau synoptique de planification des actions et des sources de financement	x
LISTE DES FIGURES.....	xi
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE :	3
APPROCHE THEORIQUE DU	3
PROBLEME	3
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE.	4
I- Constats	4
II- Justification	4
III- Objectifs de la recherche.	5
1- Objectif général	5
2- Objectifs spécifiques	5
IV- Hypothèses	5
1- Hypothèses principales	5
2- Hypothèses secondaires	5
CHAPITRE II : CONCEPTS DE BASE ET ÉTAT DES LIEUX.....	6
I- Elucidation conceptuelle :	6
1- Les différentes perceptions de l'éducation	6
a- Education de base	7
b- L'éducation formelle	7
c- L'éducation informelle	7
d- L'éducation non formelle	8
2- Insertion	9
a- L'insertion dans un milieu	9
b- L'insertion socioprofessionnelle	9

II- Historique, contexte et justification de la création des CEBNF au Burkina Faso.....	9
1- <i>Historique</i>	9
2- <i>Présentation des CEBNF</i>	11
Figure 1 : Evolution des effectifs des CEBNF de 2010 à 2015 ¹	12
Tableau N°1: les formés aux métiers des CEBNF.....	12
DEUXIEME PARTIE :.....	13
APPROCHE PRATIQUE DU PROBLEME.....	13
CHAPITRE I : MATÉRIELS ET MÉTHODES.....	14
A- Le champ d'étude.....	14
I- Présentation sommaire de la province du Passoré.....	14
II- Présentation de Circonscription d'Education de Base de Yako II.....	14
III- Présentation du CEBNF de Douré.....	14
Tableau N° 2: Effectifs de CEBNF Douré pour l'année 2014-2015.....	15
B- Méthodes et matériels utilisés.....	15
I- Description du public cible.....	16
1- <i>Les anciens apprenants du CEBNF de Douré</i>	16
Tableau N° 3: La récapitulation des promotions sorties.....	16
Figure 1 : Répartitions des anciens apprenants dans les 2 filières.....	16
2- <i>Le directeur du CEBNF</i>	16
3- <i>Les formateurs et animateurs des CEBNF</i>	17
4- <i>Les personnes ressources</i>	17
5- <i>Responsables d'entreprise de la place</i>	17
II- L'échantillonnage.....	17
1- <i>Les sortants</i>	17
2- <i>Formateurs et animateurs</i>	17
3- <i>Membre du COGES et AME</i>	18
4- <i>Les responsables d'entreprise</i>	18
III- Les instruments de collecte des données.....	18
1- <i>Les questionnaires d'enquête</i>	18
2- <i>Les guides d'entretien</i>	18
Tableau N 4: synthèse de la population concernée par l'enquête.....	19
IV- Validation des instruments.....	19

V-	Le mode d'administration des outils	20
1-	Les questionnaires	20
2-	La conduite des entretiens	20
	Tableau N°5: De l'état de recouvrement des questionnaires	20
VI-	Difficultés	20
	CHAPITRE II : LES RÉSULTATS	21
A-	Résultats du questionnaire adressé aux sortants	21
I-	De l'identification de l'enquêté(e)	21
1-	L'âge des apprenants	21
	Tableau N° 6 : Les âges des sortants enquêtés	21
	Figure 3 : Représentation graphique des âges des enquêtés	21
2-	Du niveau des formés enquêtés	22
	Tableau N° 7 : Tableau représentatif du niveau d'étude antérieur des élèves enquêtés à leur a leur entrée au centre	22
	Figure 4 : Du niveau des élèves	22
3-	De la répartition des enquêtés par filière et par sexe	22
	Tableau N°8 : Répartition par filière et par sexe	22
	Figure 5 : graphique des enquêtés par filière et par sexe.....	22
	Figure 6 : Graphique de la durée de la formation au centre.....	23
II-	Questionnaire aux anciens élèves :	23
1-	Situation professionnelle actuelle	23
	Tableau N° 9 : La situation professionnelle actuelle des 9 mécaniciens formés	23
	Figure 7 de la situation professionnelle actuelle des mecaniciens enquêtés.	23
	Tableau N° 10 : Situation professionnelle actuelle des enquêtés en couture	24
	Figure 8 : Graphique représentatif de la situation actuelle des enquêtés en couture	24
	Tableau N° 11 : Situation professionnelle actuelle de tous les enquêtés du centre	24
	Figure 9: Synthèse de la Situation professionnelle actuelle de tous les enquêtés	25
2-	Questions subséquentes à chacune des situations des sortants	25
	Tableau 12 : récapitulatif de la durée du stage	25
B-	Des résultats du questionnaire adressé au directeur du CEBNF	26
I-	Des données sur le centre et sur les enseignants	26
	Tableau N° 13 : effectifs des 4 dernières années scolaires	26
	Figure 10 :Graphique représentant l'évolution des effectifs des élèves de 2011 à 2015.....	27
	Tableau N° 14 : effectifs du personnel formateur	27

II-	Questionnaire.....	27
1-	<i>De l'appréciation du temps et de la qualité de la formation</i>	27
2-	<i>Des liens entre le centre et les anciens élèves</i>	27
C-	Bilan de l'entretien avec les formateurs du centre	28
D-	Le bilan de l'entretien avec les personnes ressources (COGES AME, et les responsables d'entreprise de la place).....	28
I.	Bilan de l'entretien avec les COGES et AME.....	28
II.	Bilan de l'entretien avec les responsables d'entreprise.....	28
CHAPITRE III: DISCUSSION ET ANALYSE.....		29
A-	Analyse	29
I-	Analyse des données relatives aux sortants.....	29
1-	<i>Des difficultés d'installation</i>	29
2-	<i>De l'âge des sortants.....</i>	29
II-	Analyse des curricula et de la qualité de la formation	30
1-	<i>Des filières de formation</i>	30
2-	<i>De la qualité de la formation.....</i>	30
III-	Analyse des problèmes que vivent les formateurs.....	30
1-	<i>De la pérennité des emplois des formateurs</i>	30
2-	<i>Des difficultés rencontrées dans la formation</i>	30
B-	Vérification des hypothèses	31
I-	Vérification des hypothèses principales.....	31
II-	Vérification des hypothèses secondaires.....	31
C-	suggestions.....	32
I-	Des problèmes d'insertion	32
1-	<i>Du financement de l'insertion</i>	33
Tableau N° 15: Balanced Scorecard pour le financement de l'insertion.....		33
2-	<i>De l'acquisition d'un stage de perfectionnement</i>	34
Tableau N°16: Balanced Scorecard pour le placement des sortants en stage.....		34
3-	<i>De la stratégie d'insertion propre aux CEBNF.....</i>	34
Tableau N°17: Balanced Scorecard pour la stratégie d'insertion		34
II-	La pérennisation des emplois des formateurs.....	34
III-	Problèmes inhérents à la formation.....	35
1-	<i>De l'acquisition des kits de formation</i>	35
Tableau N°18: Tableau synoptique de planification des actions et des sources de financement .		35

2- De l'alternance dans la formation des métiers	35
Conclusion et recommandations	36
Bibliographie :	I
Annexes	III
Annexe I :	IV
Questionnaires d'enquête	IV